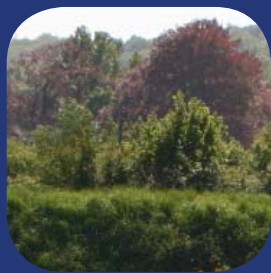


Rapport d'activités 2010



MAISON WALLONNE DE LA PÊCHE





Maison wallonne de la pêche a.s.b.l.

N° d'entreprise : 474.966.636

Rue Lucien Namêche, 10

5000 NAMUR

T : +32 (0)81 41 15 70

F : +32 (0)81 41 15 90

E-mail : info@maisondelapeche.be

Sites : www.maisondelapeche.be

www.ecolesdepeche.be

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

ir. Frédéric DUMONCEAU
Directeur

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	4
L'ANNEE 2010 EN BREF.....	6
PRESENTATION DE L'ASSOCIATION.....	8
HISTORIQUE	8
MISSIONS	8
INSTANCES DE L'ASSOCIATION	8
RESSOURCES HUMAINES.....	9
RESSOURCES BUDGETAIRES.....	10
I. SOUTIEN AUX FEDERATIONS ET SOCIETES DE PECHE	13
LA REFORME DE LA PECHE EN WALLONIE.....	14
L'ACCESSIBILITE AUX LIEUX DE PECHE	15
LA COMMANDE EN LIGNE DES CARTES DE MEMBRES DES SOCIETES	17
L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX FEDERATIONS ET SOCIETES	18
LA PARTICIPATION AUX JOURNEES NATIONALES D'ECHANGES TECHNIQUES A LILLE	19
II. INFORMATION ET SENSIBILISATION DES PECHEURS	20
SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION	21
PUBLICATION DE BROCHURES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION	24
PARTICIPATION AUX FOIRES ET SALONS	25
LA DEPECHE – PEVUE DE PRESSE ELECTRONIQUE	28
III. PROMOUVOIR LA PECHE EN WALLONIE	30
PROMOTION ET COORDINATION DE LA 6 ^{EME} JOURNEE « PECHE EN FETE » EN WALLONIE.....	31
COMMANDE EN LIGNE DES PERMIS DE PECHE.....	38
STREET FISHING A THUIN.....	40
MIDI DE L'ENVIRONNEMENT A CHARLEROI.....	42
LA CLE DES CHAMPS – AEQUENCE TELEVISEE	42
IV. EDUCATION DES JEUNES.....	43
COORDINATION DES ECOLES DE PECHE.....	44
PROMOTION DES STAGES DE PECHE.....	45
ELABORATION ET DIFFUSION DES FICHES POISSONS	46
ORGANISATION D'UNE FORMATION DE « FORMATEURS DE PECHE ».....	47
V. DEFENSE DES MILIEUX AQUATIQUES EN WALLONIE.....	50
LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS.....	51
SUIVI DES FRAYERES ARTIFICIELLES FLOTTANTES.....	52
CAMPAGNE BIODIVERSITE 52 DU SPW.....	55
VI. GESTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION	56
FORMATIONS COMPLEMENTAIRES DU PERSONNEL.....	57
BIBLIOTHEQUE.....	57

Conseil d'Administration de la Maison wallonne de la pêche asbl

Monsieur Noël-Hubert BALZAT	Trésorier
Monsieur Emile BATTARD	Président
Monsieur Jean-Pierre DE CLERCQ	Représentant du Gouvernement wallon
Monsieur Michel DEDESSUSLESMOUSTIER	Secrétaire
Monsieur Yvon DELAPLACE	Administrateur
Monsieur Jean DEMOITIE	Secrétaire adjoint
Monsieur Fabrice DERBAIX	Administrateur
Monsieur Charlie DUBOURG	Administrateur
Monsieur Jean-Marc ERNIQUIN	Administrateur
Monsieur Michel GERVAIS	Administrateur
Monsieur Jean-Marc LETE	Administrateur
Monsieur Jean-Marie LUYCKX	Administrateur
Monsieur Jean-Claude MARCHAND	Trésorier adjoint
Monsieur Gilbert MICHEL	Administrateur
Monsieur Patrice ORBAN	Représentant du Gouvernement wallon
Monsieur Guy RENARD	Vice-Président et Administrateur délégué
Monsieur Jean-Noël SCHMITZ	Administrateur
Monsieur Jacques VANDEN ECHAUT	Administrateur

L'ANNEE 2010 EN BREF

Parmi les nombreuses actions menées en 2010, une chronologie des principales activités de l'année est reprise succinctement dans ce chapitre.

JANVIER 2010

Fête de la pêche à la mouche



Pour sa 15^{ème} édition, la fête de la pêche à la mouche a déménagé à Roselies afin de bénéficier d'espaces supplémentaires pour les exposants. Au cours des deux jours de foire, l'association a informé les visiteurs et leur a proposé d'acquérir leur permis de pêche régional. Quelques **183** permis de pêche ont été commandés à cette occasion.

Brochure des Ecoles de pêche



Pour promouvoir le site Internet nouvellement créé, l'asbl a publié une brochure reprenant les contacts et informations utiles pour les stagiaires ainsi que pour les futurs formateurs de pêche.

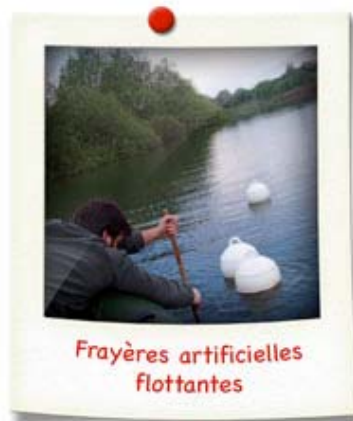
MARS 2010

Foire de la pêche et du pêcheur



La 19^{ème} édition de la Foire de la pêche et du pêcheur s'est déroulée les 6 et 7 mars 2010 à Frameries. L'association a offert l'opportunité aux visiteurs de commander leur permis de pêche régional, **284** pêcheurs ont bénéficié de ce service.

Installation des frayères



Mise à l'eau tardivement en raison de la glace qui recouvrait le lac, **76** m² de frayères ont été installées sur la Plate Taille. Malgré un remplissage optimal des lacs durant la période de ponte du brochet, les frayères ont encore montré leur efficacité.

AVRIL 2010

Gestion des eaux - WBI Estonie

L'association a été conviée à une rencontre internationale avec l'Estonie, l'occasion d'exposer l'avis des Fédérations de pêche sur l'exploitation des barrages à des fins hydroélectriques.

RTBF - La Clé des champs

L'asbl a eu l'opportunité de participer au tournage d'une séquence de la Clé des Champs. Outre la promotion de la pêche et la sensibilisation du grand public, cette séquence s'est avérée une réelle opportunité de faire découvrir la Maison wallonne de la pêche, ses activités et notamment « Pêche en Fête ».

MAI 2010

6^{ème} édition de Pêche en Fête



Pour la 6^{ème} édition, des activités ont été organisées sur sept sites. Grâce, en grande partie, au succès de l'événement organisé à Habay-la-Neuve par la Maison de la pêche du Luxembourg, plus de **17 408** visiteurs ont participé aux activités proposées.

JUIN 2010

1^{ère} édition du F.I.P.A. à Aywaille



Pour sa 1^{ère} édition, le Festival International de la Pêche et de l'Artisanat s'est déroulé les 19 et 20 juin à Aywaille. L'association était présente pour informer les visiteurs et promouvoir la pratique de la pêche. Malgré le succès mitigé de cette première édition, le simulateur de pêche a attiré les pêcheurs débutants et aguerris.

JUILLET 2010

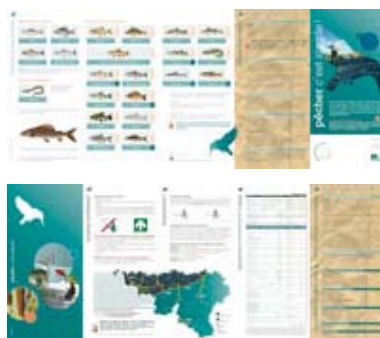
Foire de Libramont



Les Maisons de la pêche ont eu l'opportunité de promouvoir la pêche au cœur de la Foire de Libramont. De nombreux visiteurs sont venus à la découverte des poissons, du bassin tactile et du simulateur de pêche. L'association a répondu aux questions des visiteurs et a distribué de nombreuses brochures.

AOUT 2010

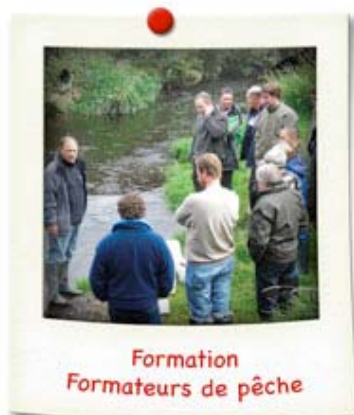
«Pêcher, c'est simple» en cinq langues



Afin de sensibiliser les touristes pêcheurs à la réglementation en vigueur dans la région, la brochure «pêcher, c'est simple» a été traduite et publiée dans les trois langues nationales, en anglais et en russe. La traduction de la brochure en russe a contribué au travail de sensibilisation et de répression mené par le Service de la pêche.

SEPTEMBRE 2010

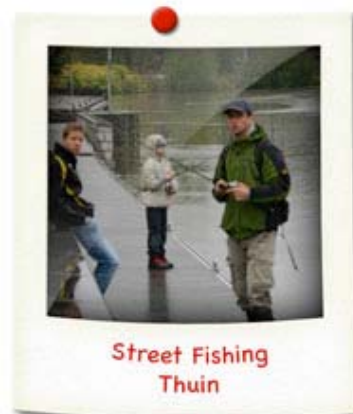
Formation Formateurs de pêche



Une seconde formation de « Formateurs de pêche » a débuté en septembre 2010. Celle-ci s'est déroulée à la Maison de la pêche du Luxembourg et au Centre de délasserement de Marcinelle. Un nouveau syllabus et des modules de cours en ligne ont été développés à cette occasion.

SEPTEMBRE 2010

Street Fishing à Thuin



Malgré le temps maussade, les pêcheurs étaient au rendez-vous pour cette deuxième édition du Street Fishing à Thuin. Les débits trop forts de la Sambre ont eu raison de la manche en float tube prévue l'après-midi.

OCTOBRE 2010

Journées nationales d'échanges techniques à Lille

Ces journées avaient pour objectif de poursuivre la réflexion sur la place du PDPG dans la gestion des milieux aquatiques : les possibilités et la place du PDPG dans le contexte global de la gestion des milieux aquatiques.



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Historique

La Maison wallonne de la pêche a été créée en mars 2001 et s'est immédiatement constituée en ASBL. Elle regroupe toutes les Fédérations halieutiques territoriales de Wallonie reconnues par le Fonds Piscicole de Wallonie, soit directement pour huit d'entre elles :

- Fédération Piscicole et Halieutique du sous-bassin de la Haine,
- Pêche et Loisirs Fédérations des Sociétés de Pêche,
- Fédération du Bassin de la Haute Meuse Namuroise,
- Fédération halieutique de l'Entre-Sambre et Meuse,
- Fédération piscicole et halieutique du sous-bassin de la Dendre,
- Fédération des Pêcheurs à la Ligne du Haut-Escaut,
- Fédération des Pêcheurs à la ligne de la Basse Meuse Liégeoise
- Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise.

soit indirectement à travers la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique, l'Union Interprovinciale des Pêcheurs Wallons et l'Entente des Fédérations de Pêcheurs du Brabant Wallon. Cela représente les vingt-cinq Fédérations territoriales et environ 450 sociétés de pêche pour environ 22.000 membres.

Missions

L'association a pour but d'assurer un soutien logistique et administratif aux Fédérations associées, de promouvoir la pêche en Wallonie, d'informer les pêcheurs wallons, d'éduquer les jeunes à une pêche respectueuse de l'environnement, d'assurer la protection des milieux aquatiques. En outre, elle contribue à élaborer le dispositif législatif et réglementaire de protection de l'environnement et de développement de la pêche.

Instances de l'association

En 2010, les bénévoles de l'association ont, notamment, pris en charge le suivi du dossier relatif aux travaux du bâtiment de la rue Lucien Namèche, l'analyse critique des textes proposés dans le cadre de la réforme des structures, la participation aux réunions de travail (réforme, recrutements, etc.)...

Comité de Direction

Suite à la démission du Président de l'association, Monsieur Serge WASTERLAIN, le Comité de Direction de l'association a été remanié. Celui-ci est composé des 6 membres suivants : Messieurs Noël-Hubert BALZAT (Trésorier), Emile BATTARD (Président), Michel DEDESSUSLEMOUSTIER (Secrétaire), Jean DEMOITIE (Secrétaire adjoint), Jean-Claude MARCHAND (Trésorier adjoint) et Guy RENARD (Vice-président et Administrateur délégué).

Le comité de Direction est chargé de préparer les réunions du conseil d'administration et de la gestion journalière de l'association. Il s'est réuni à six reprises durant l'année 2010.

Conseil d'Administration

Au cours de l'année 2010, deux Administrateurs ont souhaité remettre leur mandat : Messieurs Lucien HENRY (F.S.P.F.B.) et Serge WASTERLAIN (F.H.P.S.O.). La Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique a désigné Monsieur Charlie DUBOURG en remplacement de Monsieur HENRY et la Fédération halieutique et piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise a mandaté Monsieur Fabrice DERBAIX pour la représenter au sein du Conseil d'Administration de la Maison wallonne de la pêche. Messieurs DERBAY et DUBOURG ont rejoint le Conseil composé de : Messieurs Noël-Hubert BALZAT, Emile BATTARD, Michel DEDESSUSLESMOUSTIER, Yvon DELAPLACE, Robert DELISSE, Jean DEMOITIE, Jean-Marc ERNIQUIN, Jean-Marie LUYCKX, Michel GERVAIS, Jean-Marc LETE, Jean-Claude MARCHAND, Gilbert MICHEL, Guy RENARD, Jean-Noël SCHMITZ.

Le Conseil d'Administration est chargé de la gestion et de la réalisation des objectifs de l'association. Il s'est réuni à quatre reprises en 2010. Chaque réunion a fait l'objet d'une convocation et d'un procès-verbal qui doit être approuvé lors de la séance suivante. Le Directeur est invité et présent à toutes les réunions. Dans ce cadre, il assure la préparation des réunions (convocations, notes d'orientation, etc.) et contribue au rapportage.

Ressources humaines

Au cours de l'année 2010, de nombreux changements sont intervenus au sein de l'équipe. Le contrat de Mademoiselle Caroline LEJEUNE, chargée de l'inventaire d'accessibilité aux lieux de pêche sur les cours d'eau non navigués s'est terminé en juin 2010. La subvention étant épuisée, il n'a pas été possible de prolonger son contrat. Monsieur Thomas CONSTANT, Technicien en environnement a eu d'autres opportunités professionnelles et a mis fin à son contrat en novembre 2010.

Monsieur Bertrand Hoc, Bio ingénieur en charge des frayères artificielles flottantes a pris ses fonctions en octobre 2010 et Mademoiselle Elise MUNOZ-TORRES a réintégré son poste de juriste au sein de l'association en décembre.



Mesdemoiselles Mélissa PRAILLET, jobiste, et Caroline TOMASI, intérimaire, ont intégré temporairement l'équipe et ont apporté une aide précieuse pour la gestion administrative de l'asbl.

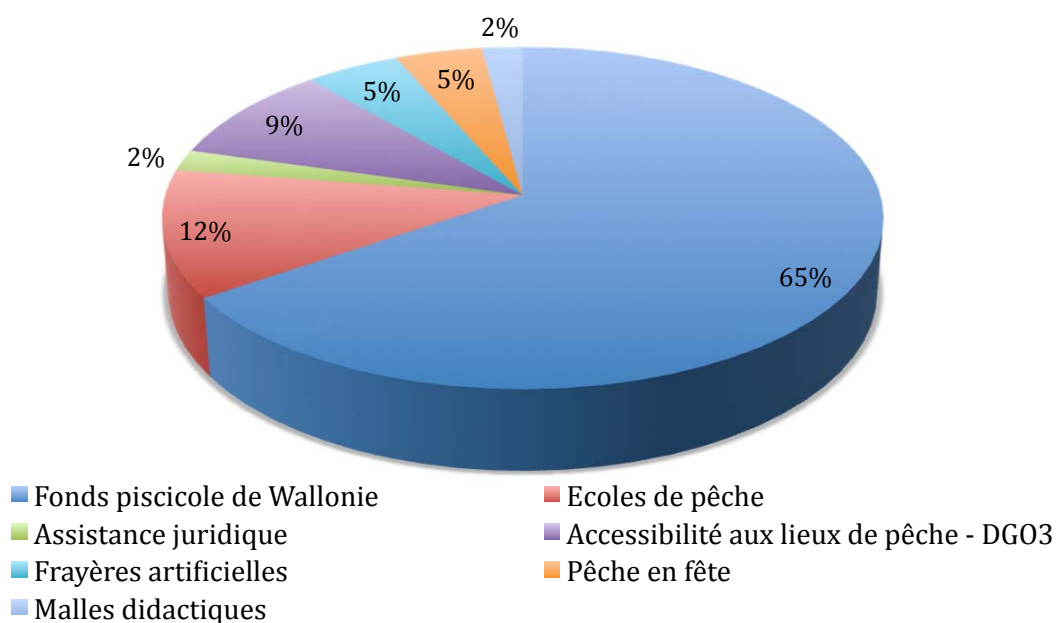
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Dec
Béregère ENGLEBIN	[Barre grise]											
Frédéric DUMONCEAU	[Barre grise]											
Thomas CONSTANT	[Barre grise]											
Caroline LEJEUNE	[Barre grise]											
Bertrand HOC	[Barre grise]											
Elise MUNOZ-TORRES	[Barre grise]											

Ressources budgétaires

En application de la convention cadre, le fonctionnement de la Maison wallonne de la pêche a été subventionné en 2010 par le Fonds piscicole de Wallonie. La promotion et la coordination des écoles de pêche et la formation des jeunes ont fait l'objet d'une autre subvention octroyée à l'asbl par le Fonds piscicole. D'autres subventions destinées à la promotion et la coordination de « Pêche en Fête » et à la réalisation de malles didactiques ont été octroyées à l'association en 2010.

La Direction de la Chasse et de la pêche a octroyé à l'association une subvention pour l'aide et l'encadrement de la Maison wallonne de la pêche et des Fédérations de pêcheurs dans le cadre des concertations et négociations en cours liées à la modification de la loi sur la pêche fluviale. La notification de cette subvention étant arrivée assez tard dans l'année, les moyens disponibles seront principalement affectés au budget 2011. D'autre part, la subvention pour l'inventaire de l'accessibilité aux lieux de pêche sur certains cours d'eau banaux n'ayant pas été épuisée en 2009, elle a permis de poursuivre le projet 5 mois en 2010.

Un projet d'optimisation des frayères artificielles et d'implantation de radeaux végétalisés sur les Lacs de l'Eau d'Heure a été proposé et accepté par la Direction des Cours d'Eau Non Navigables (DCENN). Une subvention a été accordée à la Maison wallonne de la pêche pour mener à bien ce projet. Un récapitulatif de ces budgets est repris dans le graphique représenté ci-dessous.



Elaboration des budgets et de la tenue des comptes

Les budgets annuels sont élaborés par le Directeur de la Maison wallonne de la pêche sur la base des missions à réaliser pour l'exercice. Ils sont ensuite proposés au Conseil d'Administration qui les soumet pour approbation à l'Assemblée Générale de fin d'année.

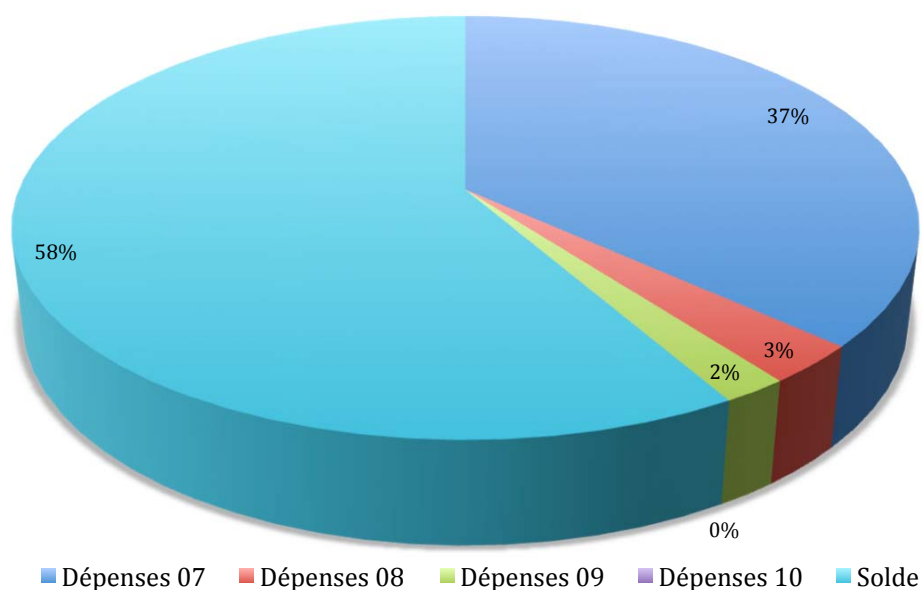
Afin d'assurer la bonne tenue de la comptabilité 2010, Mademoiselle Bérengère ENGLEBIN est chargée de numérotter et d'enregistrer les recettes et dépenses par rapport aux entrées et sorties de fonds dans un logiciel comptable (Winbooks). Le logiciel sert à la réalisation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre de chaque année civile. Ces comptes sont approuvés et reportés à l'exercice suivant par la première Assemblée Générale de l'année après rapport du Trésorier de l'association et vérification par trois Commissaires aux comptes.

Tous les comptes et budgets annuels sont soumis à la réviseur d'entreprise, Madame Christine VANDEN BOSCH, avant leur approbation par l'Assemblée Générale. Les comptes sont soumis à la certification selon les prescrits de l'Institut des Réviseurs d'entreprises. Deux types de contrôle sont réalisés pour l'attestation des comptes, l'examen du contrôle interne (examen des procédures administratives et comptables) et l'examen du contrôle externe (la justification des comptes de fin d'année).

Les cycles des dépenses, des recettes et de la trésorerie sont analysés lors d'un contrôle par sondage. Depuis 2007, les comptes de l'association sont déposés à la Banque nationale. Après leur approbation par l'Assemblée générale, les comptes 2009 ont été déposés par Internet à la Banque nationale.

Investissements premier équipement

Au vu de l'évolution du dossier travaux et des limites du budget y afférent, aucune dépense n'a été réalisée en 2010 sur ce budget afin de conserver une marge pour les éventuels surcoûts liés aux travaux. Environ 60 % du budget investissement mobilier est encore disponible au 31 décembre 2010.



Recherche de financements

A sa création, la Maison wallonne de la pêche s'est vu confier le soin de trouver des financements alternatifs pour remplir certaines missions qui lui sont assignées et assurer la promotion et le développement de la pêche en Wallonie. Dans ce contexte, de nombreux dossiers de demande de subventions ont été élaborés en 2010 afin d'obtenir des financements régionaux et/ou européens pour concrétiser certains projets spécifiques.

Ce travail a, notamment, permis l'obtention d'aides européennes qui permettront la concrétisation d'actions de restauration des milieux aquatiques, de promotion de la pêche en 2011.

L'équipe de la Maison wallonne de la pêche

Frédéric DUMONCEAU - Directeur

(Subventions Fonds piscicole de Wallonie et écoles de pêche)



Frédéric DUMONCEAU, Bio ingénieur de formation a été engagé par l'association le 1er mars 2005. Depuis le 1er février 2008, il a repris la direction de l'asbl. Dans ce cadre, il s'occupe de la gestion administrative de l'association, la coordination des activités du personnel, le traitement d'une partie des dossiers à caractère scientifique ou technique, la recherche de financements, la représentation de l'association.. Le directeur contribue largement aux développements des sites Internet de l'association. Il se charge de l'élaboration des budgets et prépare les réunions des instances de l'asbl.



La réforme de la pêche en Wallonie

L'accessibilité aux lieux de pêche

La commande en ligne des cartes de sociétés

L'information et le soutien aux fédérations

Journées nationales d'échanges techniques

I. SOUTIEN AUX FEDERATIONS ET SOCIETES DE PECHE

La réforme de la pêche en Wallonie

(Subventions du Fonds piscicole de Wallonie et d'assistance juridique)

Dans le cadre de la réforme de la loi sur la pêche, 2010 est une année de concertation avec l'autorité administrative et politique. Pas moins de six réunions ont été organisées au Cabinet du Ministre LUTGEN afin de dégager un consensus au niveau du projet de réforme. En effet, autant la vision et les objectifs à atteindre étaient partagés autant les moyens à mettre en œuvre pour l'atteinte de ces objectifs faisaient l'objet de désaccords.

Dans ce contexte, plusieurs réunions ont été nécessaires pour aborder les différents points conflictuels et trouver des propositions de compromis. Divers documents de travail ont été élaborés afin d'explorer les solutions alternatives aux dispositions proposées et de mettre en évidence les forces et faiblesses de ces alternatives. Des notes préparatoires et récapitulatives ont été rédigées afin de rationaliser et objectiver le débat.

Parallèlement à ces travaux, la Commission Technique d'Après Congrès a été informée des tractations en cours et a pu se positionner sur les points discutés. Trois réunions ont été organisées en 2010. Le nombre réduit de réunions s'explique par l'état d'avancement du projet qui ne nécessite plus de se réunir si souvent pour l'élaboration des textes.

L'équipe de la Maison wallonne de la pêche

Elise MUNOZ-TORRES - Juriste

(Subvention Direction Chasse Pêche « Assistance juridique »)



Elise MUNOZ-TORRES, licenciée en droit assure depuis le 1 décembre 2010 l'aide et l'encadrement de la Maison wallonne de la pêche et des Fédérations de pêcheurs dans le cadre des concertations et négociations en cours liées à la modification de la loi sur la pêche fluviale. Elle avait pris en charge le suivi du projet de réforme des structures halieutiques, l'élaboration de statuts types, l'adaptation du projet de décret en réponse aux remarques de l'administration, la rédaction de l'exposé des motifs et des commentaires du décret ainsi qu'une aide juridique globale pour la Maison wallonne de la pêche entre juin 2008 et décembre 2009.

L'accessibilité aux lieux de pêche

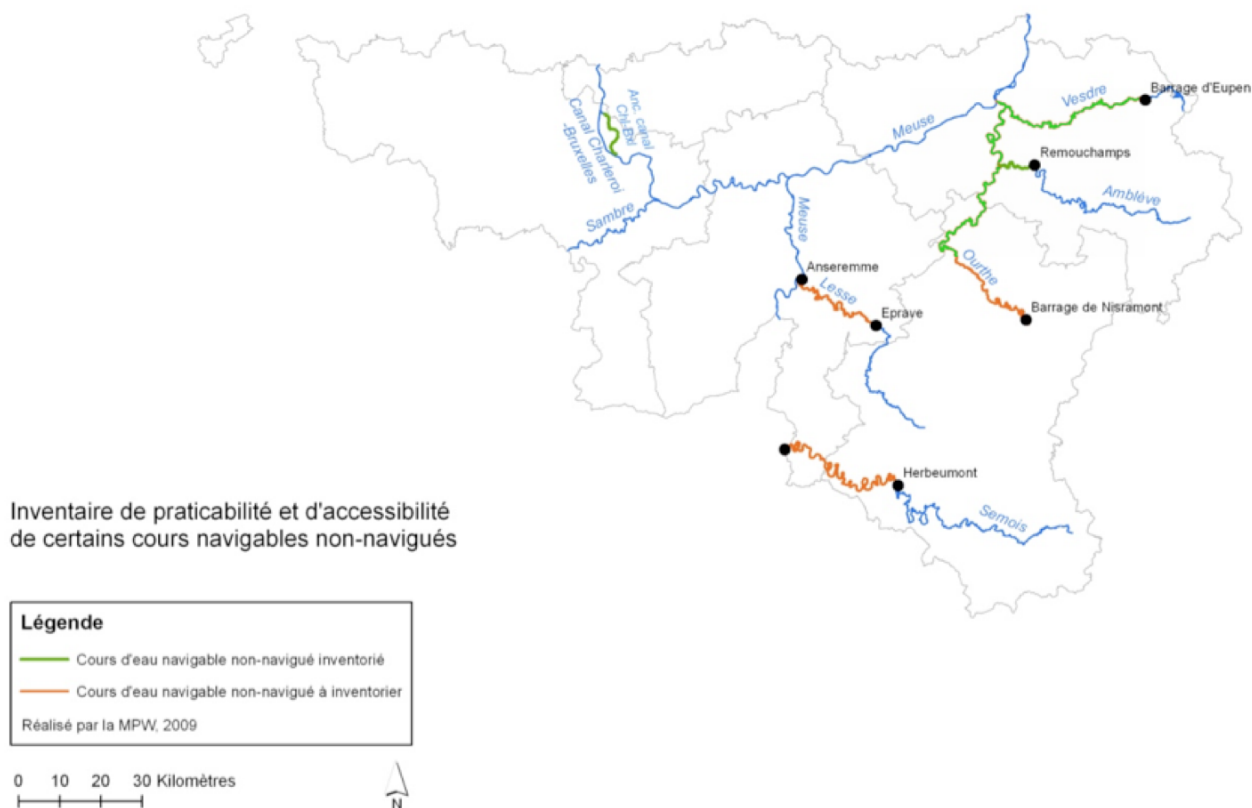
(Subvention Direction Chasse et Pêche)

L'inventaire d'accessibilité aux lieux de pêche sur les voies naviguées s'est clôturé fin 2009. En 2010, l'inventaire d'accessibilité aux lieux de pêche s'est poursuivi sur les cours d'eau non navigués. La situation étant fort différente de celle des cours d'eau navigués, les critères de référence d'accessibilité, de praticabilité et de sécurité avaient été revus en 2009 afin d'être adaptés à la situation particulière de ces cours d'eau. La définition de ces critères de référence a été réalisée en concertation avec Xavier ROLLIN, responsable du Service extérieur de la pêche et sur le conseil de Bruno CHERMANNE, rédacteur en chef du Pêcheur belge et disposant d'une grande expérience de la pêche sur ce type de cours d'eau.



La pertinence et la cohérence de ces critères ont été testées sur plusieurs tronçons de l'Ourthe près du barrage de Nisramont, de Maboge, de La Roche-en-Ardenne, d'Hampteau et de Hotton, de Grandhan, de Barvaux et de Tilff.

L'inventaire d'accessibilité aux lieux de pêche a été réalisé sur l'ancien canal Charleroi-Bruxelles, sur l'Amblève, la Vesdre et un grande partie de l'Ourthe.





Dans le cadre de l'inventaire d'accessibilité aux lieux de pêche le long de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles, outre l'inventaire de terrain, des propositions d'aménagements ont été réalisées afin d'améliorer l'accessibilité du site.

La Vesdre et l'Ourthe ont été inventoriées en 2010 et les résultats de l'inventaire d'accessibilité et de praticabilité ont fait l'objet d'un rapport.

La représentation des résultats de l'inventaire d'accessibilité a été uniformisée avec l'inventaire réalisé pour la DGO2 sur les voies navigables afin d'assurer une cohérence à l'ensemble. Néanmoins, certaines adaptations ont dû être prévues en raison des spécificités des voies non naviguées.

L'équipe de la Maison wallonne de la pêche

Caroline LEJEUNE - Chargée de missions

(Subvention Direction Chasse et Pêche « Accessibilité »)



Caroline LEJEUNE, licenciée en géographie, a été engagée par l'association en juin 2009 pour réaliser l'inventaire d'accessibilité aux lieux de pêche sur certains cours d'eau banaux. Dans ce cadre, les critères de référence ont été adaptés, par ses soins, à la situation rencontrée sur les voies non naviguées et éprouvés sur plusieurs secteurs de l'Ourthe. L'inventaire a été réalisé en 2009 sur l'ancien canal Charleroi-Bruxelles et l'Amblève. En 2010, l'inventaire s'est poursuivi sur la Vesdre et l'Ourthe. Ces cours d'eau ont été parcourus afin d'estimer la proportion de berges praticables et accessibles.

Perspectives 2011

La dernière partie de l'Ourthe et la Semois devra être parcourue en 2011 afin de finaliser l'inventaire des cours d'eau banaux.

La commande en ligne des cartes de membres des sociétés

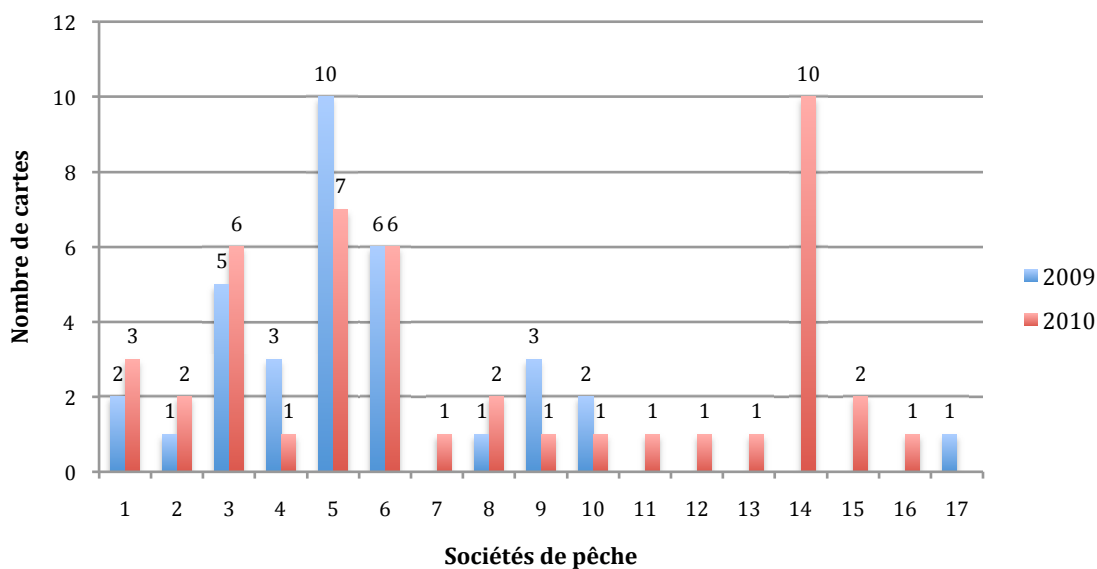
(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

En 2010, la Maison wallonne de la pêche proposait, pour la deuxième année consécutive, en parallèle à la commande en ligne des permis de pêche, la commande de cartes d'adhésion à la société de pêche de son choix. L'objectif est de simplifier les démarches administratives et de permettre l'acquisition du permis de pêche et de la carte d'adhésion en une seule opération. Les pêcheurs réalisent plus aisément les formalités nécessaires pour pratiquer leur loisir sur un parcours de pêche donné.

Actuellement, la participation des sociétés de pêche au système de commande en ligne se fait sur une base volontaire. Vingt-neuf sociétés de pêche, soit treize nouvelles sociétés en 2010, ont choisi d'offrir à leurs membres une nouvelle alternative pour obtenir leur carte de membres.

Les sociétés de pêche volontaires transmettent à la Maison wallonne de la pêche les informations relatives à la société et aux diverses cartes vendues au sein de la société : carte annuelle, touristique, journalière, jeune... de même que leurs règlements de la société, carnet de captures... qui peuvent, dès lors, être téléchargés sur le site.

Nombre de cartes d'adhésion commandées en ligne



- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1. Les pêcheurs réunis de Spienne | 12. La Société Royale « La Truite de Seloignes » |
| 2. Le Goujon Leernois | 13. La Truite de Bersillies |
| 3. La Warfazienne | 14. Le Comité Royal de l'Amicale des Pêcheurs de la Lomme et de la Lesse |
| 4. Le Goujon frétilant | 15. Les Amis de la Mehaigne et de la Soëlhe d'Avennes |
| 5. L'ADPPLEH | 16. Les Amis de la Mehaigne et de la Soëlhe de Moxe |
| 6. Le Vairon Barvautois | 17. L'Ourthe et Bronze |
| 7. La Truite saumonée | |
| 8. La Sambrienne | |
| 9. La Gaule courcelloise | |
| 10. La Rousse « Rendez » | |
| 11. Les Dévoués | |

Lors de la commande de son permis de pêche, le pêcheur peut choisir d'acquérir une carte d'adhésion. Il sélectionne le « produit » carte de société et choisit une société de pêche grâce aux critères de recherche. Ensuite, il choisit, pour une société donnée, la carte qui lui convient. Il dispose des coordonnées de contact de la société de pêche pour toute information complémentaire, d'illustrations du parcours de pêche et des documents à télécharger. Il reste à s'identifier et valider la commande au moyen du paiement en ligne ou différé. Le client reçoit un email de confirmation avec les liens vers les documents à télécharger (règlements, carnets de captures...).

En 2010, ce sont quarante-six cartes qui ont été vendues par Internet. L'augmentation des ventes par rapport à 2009 est assez réduite : dix cartes supplémentaires. Cela peut s'expliquer par l'offre encore assez restreinte et, par conséquent, peu attractive des cartes d'adhésion aux sociétés de pêche. D'autre part, alors que la commande en ligne des permis de pêche avait reçu un excellent écho au niveau de la communauté web et avait fait rapidement l'objet de liens vers ce service, la commande en ligne des cartes de sociétés n'a pas reçu un accueil aussi enthousiaste et est donc moins visible.



A la fin de chaque mois, un décompte mensuel ainsi que la liste des nouveaux membres sont envoyés à la société de pêche et la Fédération. Un versement est effectué par la Maison wallonne de la pêche aux sociétés et Fédérations dont les cartes ont été vendues dans le courant du mois.

Perspectives 2011

Le système ayant fait ses preuves avec un nombre limité de sociétés de pêche, l'offre peut être largement ouverte aux sociétés de pêche de la Wallonie. Un travail d'informations sera réalisé au niveau des fédérations halieutiques pour présenter le système de commande en ligne et faire connaître les atouts de cette application pour les sociétés de pêche. Au niveau des pêcheurs, des outils de promotion spécifiques seront développés afin d'informer plus largement le public de cette opportunité.

L'information et le soutien aux fédérations et sociétés

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

De nombreuses demandes d'informations provenant des sociétés de pêche et des fédérations de pêche sont parvenues à l'association concernant la réforme de la loi sur la pêche fluviale. Dans la mesure du possible, des réponses ont été apportées aux associations de pêche dans le cadre de leur Assemblée générale. Dans ce contexte, le rôle de la Maison wallonne de la pêche comme soutien de ces structures a été mis en avant comme garantie de l'aide qui sera apportée aux sociétés de pêche et aux Fédérations.

L'association a aussi apporté son soutien dans le cadre de la protection des cours d'eau et des milieux aquatiques. Une liste non exhaustive de ces actions est reprise ci-dessous :

- soutien technique et scientifique dans le cadre d'un projet d'écloserie et d'aménagements favorisant la biodiversité sur la Thure ;
- suivi des projets d'équipement des barrages de la Haute Meuse, la Basse Sambre et l'Ourthe par des centrales hydroélectriques ;
- dépôt de plaintes pour pollution en collaboration avec les Fédérations halieutiques ;
→ voir page 51
- analyse d'eau de surface à la demande de la Fédération Halieutique de la Haute Meuse namuroise ;
- publication d'un carnet de capture à destination de la Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise ;
- ...

La participation aux Journées Nationales d'Echanges Techniques à Lille

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

La Fédération Nationale pour la Pêche en France et de la protection des milieux aquatiques organisait les troisièmes Journées Nationales d'Echanges Techniques à Lille. En 2010, ces journées étaient consacrées au Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles (PDPG). L'enjeu de ces journées était de faire connaître les possibilités offertes par le PDPG mis en place par les pêcheurs depuis 1998. C'était l'occasion de partager le retour d'expérience des structures associatives de la pêche sur l'utilité et l'efficacité d'une gestion concertée avec les acteurs institutionnels.

Dans ce cadre, la Maison wallonne de la pêche, la Fédération sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique et la Fédération Sambre et Oise étaient présentes pour suivre les débats sur ce thème qui est au centre de toutes les attentions en Wallonie par l'entremise du projet de réforme sur la loi de la pêche fluviale. En outre, le Directeur de la Maison wallonne de la pêche a eu l'opportunité d'exposer la situation en Wallonie et l'état d'avancement de la réflexion sur les PGPB lors d'une intervention.



Site Internet de l'association

Publication de brochures

Participation aux foires et salons

La Dépêche – revue de presse

II. INFORMATION ET SENSIBILISATION DES PECHEURS

Site Internet de l'association

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)



Le développement du site Internet de l'association a connu un certain ralentissement en 2010. Néanmoins, de nouvelles pages consacrées aux séquences Vivacité diffusées le samedi dans Viva Week-end ont été mises en ligne.

Plusieurs pages consacrées aux journées « Pêche en fête » ont été mises en ligne afin d'annoncer et promouvoir l'événement aux internautes.

→ voir page 34

Parallèlement à l'évolution des rubriques et des pages du site Internet, un important travail de mise à jour a été accompli afin d'insérer les événements dans l'agenda, de maintenir à jour la page d'accueil du site de l'association par l'ajout de « News », de mettre à disposition du public de nombreuses ressources téléchargeables, de répondre aux demandes fréquentes d'échanges de lien...

En 2010, les noms des rubriques ont été modifiés afin de les rendre plus explicites et de permettre aux internautes de trouver plus rapidement l'information recherchée. L'ordre des rubriques a subi quelques changements afin de l'adapter à la fréquentation de celles-ci par les internautes. Ces adaptations sont possibles grâce au suivi attentif des statistiques du site Internet de l'association.

Pêche en fête 2010

Le 6 juin 2010 à Barvaux - Plan d'eau de Barvaux

Dimanche 6 juin 2010 de 9h00 à 18h00

Ouvert à tous - Entrée gratuite

Où ? Plan d'eau de Barvaux-sur-Ourthe

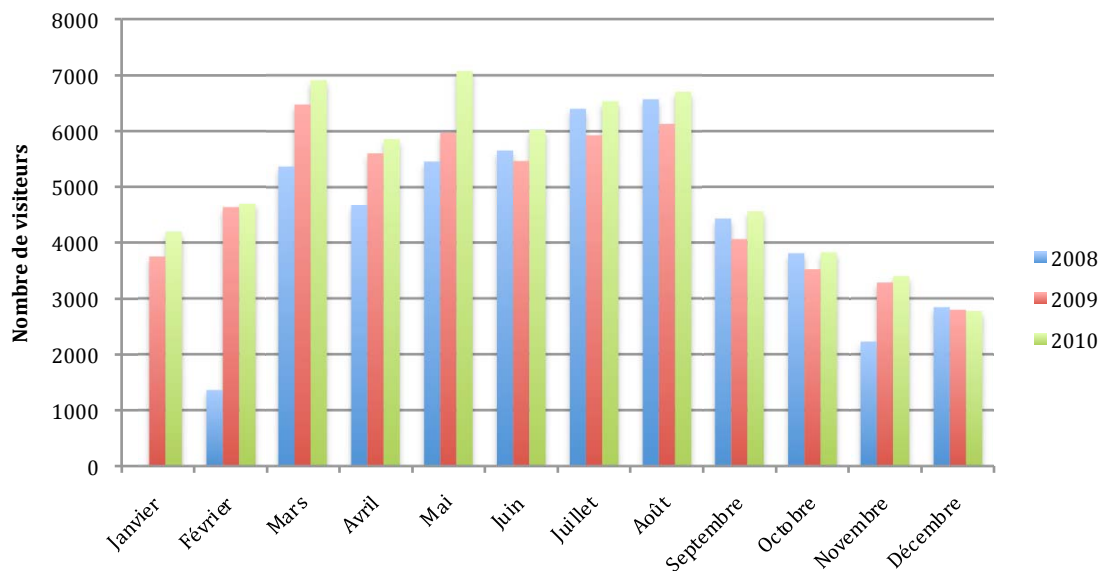
Programme des activités

- Concours gratuit de pêche à la truite
- Initiation pêche pour tous
- Simulateur de pêche
- Séances de grimage pour les enfants
- Pêche aux canard ou pêche miraculeuse
- Animations festives ou ludiques
- Stand de la MPW : commande des permis de pêche
- Stand de la FSPFB et de l'école de pêche itinérante
- Table d'informations touristiques
- Vitrine des sociétés de pêche et de la Fédération
- Démonstration et baptêmes de plongée dans une cuve aménagée de 11.000 litres
- Tombola

Modalité pratiques

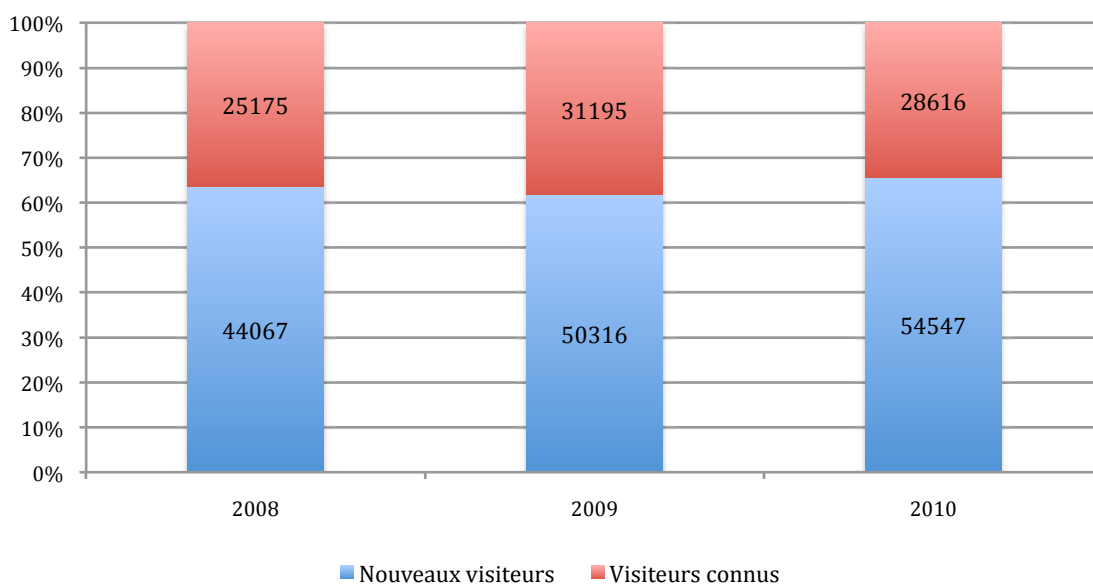
Le nombre de visites a augmenté en 2010 de 2 % par rapport à 2009. Ce sont habituellement entre 200 et 300 visiteurs par jour qui parcourent le site de l'association. Il est intéressant de noter que les variations de la fréquentation sont corrélées aux périodes d'ouvertures de la pêche. Une augmentation est bien visible en mars et en mai-juin. Une diminution de la fréquentation en fin d'année est clairement visible à partir du mois de septembre.

Nombre de visiteurs mensuels du site Internet entre 2008 et 2010

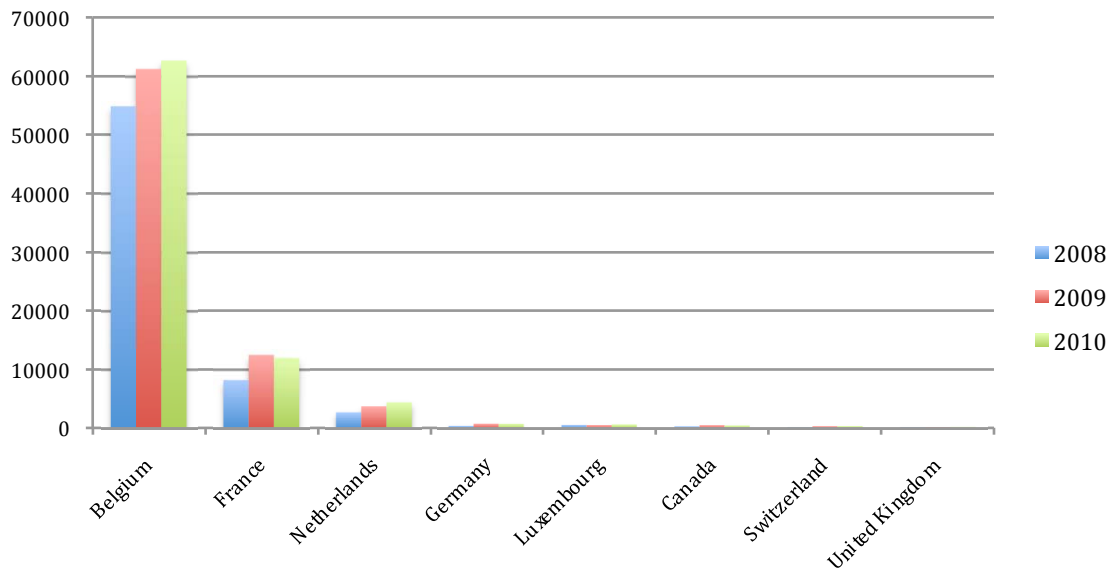


Outre les informations sur la fréquentation, les statistiques permettent de connaître la fidélité des visiteurs. Comme le montre le graphique ci-dessous, le nombre de nouveaux visiteurs en 2010 est en augmentation. Le nombre de visiteurs issus de pays voisins dénote également une tendance à la hausse comme le prouve le graphique présenté à la page 23.

Proportion des nouveaux visiteurs sur le site de l'association

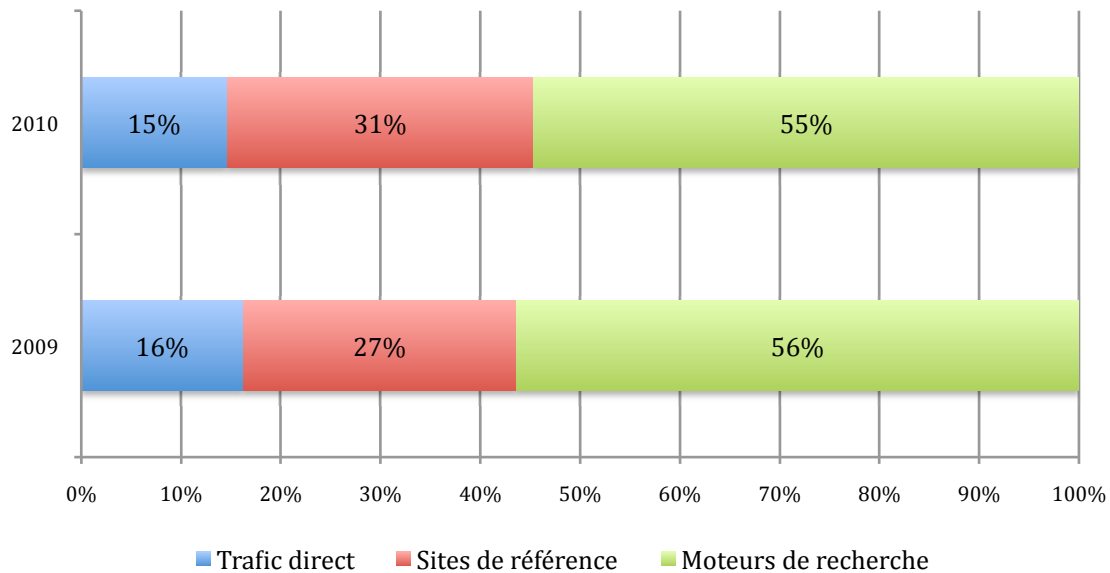


Répartition géographique des visiteurs du site



Malgré une diminution du pourcentage entre 2009 et 2010, la majorité des visiteurs arrive sur le site Internet de l'association par le biais d'un moteur de recherche. Le nombre de visiteurs issus de sites référents est en nette augmentation. A l'inverse, les accès directs au site sont en diminution.

Evolution des sources de trafic sur le site



Perspectives 2011

Afin de poursuivre le développement du site et la croissance des visites, il pourrait être utile qu'une personne chargée de la communication assure la mise à jour régulière du site de l'association.

Perspectives 2011

Un site Internet spécifique sera proposé à la F.H.P.S.O. afin d'assurer une meilleure visibilité sur la toile et un accès plus aisé. De plus, cette solution permettra certains développements supplémentaires tels que la mise à disposition des revues de la Fédération sur le site.

Les visiteurs souhaiteraient un développement des rubriques relatives aux coins de pêche et aux techniques de pêche. Des projets seront menés en 2011 afin de tenter de répondre à ces demandes.

Publication de brochures d'information et de sensibilisation

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

Brochure Ecole de pêche

Suite au développement d'un nouveau site Internet consacré aux écoles de pêche, une brochure de promotion a été éditée. Cette brochure s'adresse aux futurs stagiaires mais aussi aux formateurs de pêche. Des informations succinctes sont reprises sur le document et renvoient systématiquement au site Internet pour les informations détaillées.



Dix nouvelles fiches poissons

L'association s'attèle à compléter progressivement, suivant les moyens disponibles, l'édition de la collection des fiches poissons.

→ voir page 34

Mise à jour de la coordination officieuse

Une nouvelle édition de la coordination officieuse a été publiée en 2010 afin de mettre à jour la dernière édition datant de décembre 2007. Plusieurs dispositions réglementaires ont été ajoutées au document.

Cette publication a été mise en ligne sur le site Internet de l'association afin de permettre aux pêcheurs de la télécharger. La coordination est aussi transmise aux pêcheurs qui en font la demande en contactant l'association ou à l'occasion d'une foire ou d'un salon.

Traduction de la brochure « Pêcher, c'est simple »

La brochure de vulgarisation de la réglementation sur la pêche fluviale a connu un beau succès en 2010. Cette brochure répond à un réel besoin d'informations des pêcheurs. Dans ce cadre, de nombreuses demandes sont parvenues à l'association pour obtenir la brochure dans d'autres langues. La brochure a, de ce fait, été traduite dans les deux autres langues nationales : le néerlandais et l'allemand ainsi qu'en anglais et en russe.



Le choix de la dernière langue peut surprendre mais répond pourtant à un réel besoin. En effet, l'enjeu de cette brochure est de permettre d'informer et de sensibiliser les pêcheurs venant d'Europe de l'Est et ne maîtrisant pas les langues nationales ou l'anglais.

Ces brochures ont été mises à disposition du Service de la pêche qui utilise celles-ci dans le cadre de ses opérations de prévention et de répression du braconnage.

Participation aux foires et salons

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

En 2010, l'association a participé à différentes foires et salons au cours desquels l'association a eu l'opportunité de promouvoir la vente des permis de pêche régionaux, d'informer les pêcheurs, de mettre à la disposition du public les brochures éditées par l'asbl...

La fête de la pêche à la Mouche de Charleroi s'est tenue les 30 et 31 janvier 2010. Pour sa 15^{ème} édition, le salon a déménagé à Roselies afin de bénéficier d'espaces supplémentaires pour les exposants. Pour la 5^{ème} année consécutive, la Maison wallonne de la pêche proposait un stand



d'information et de sensibilisation. Les pêcheurs pouvaient obtenir des brochures informatives dédiées aux poissons et à la pêche en général. Ils ont pu s'informer sur la législation en vigueur mais aussi sur les actions et le rôle de la Maison wallonne de la pêche au sein du milieu associatif de la pêche. L'association proposait aux visiteurs de commander leur permis de pêche régional. Durant ces deux jours, ce sont 183 permis qui ont été commandés sur le stand de l'asbl.



La Foire de la Pêche et du Pêcheur de Frameries s'est tenue les 6 et 7 mars 2010. L'association a eu l'opportunité de réaliser sa promotion par le biais des supports promotionnels des organisateurs de la foire. C'était aussi l'occasion pour l'asbl de présenter des dépliants, d'informer les pêcheurs et le public et de proposer la commande des permis de pêche de la Région wallonne. Lors de la foire, 284 permis ont été commandés par les visiteurs auprès de l'association. Pour la première année, l'association proposait aux visiteurs de tester le simulateur de pêche. Cette animation a connu un grand succès auprès des visiteurs de la foire qu'ils soient pêcheurs débutants ou confirmés.



Sept événements étaient organisés dans le cadre des journées « Pêche en fête » en 2010 : Habay-la-Neuve, Tubize, Mons, Verviers, Hermalle-sous-Argenteau, Latinne et Barvaux-sur-Ourthe. L'association était présente pour informer le public et promouvoir la pêche et les activités de l'asbl. La Maison wallonne de la pêche proposait, sur son stand à Mons et Barvaux, aux visiteurs d'essayer le simulateur de pêche.

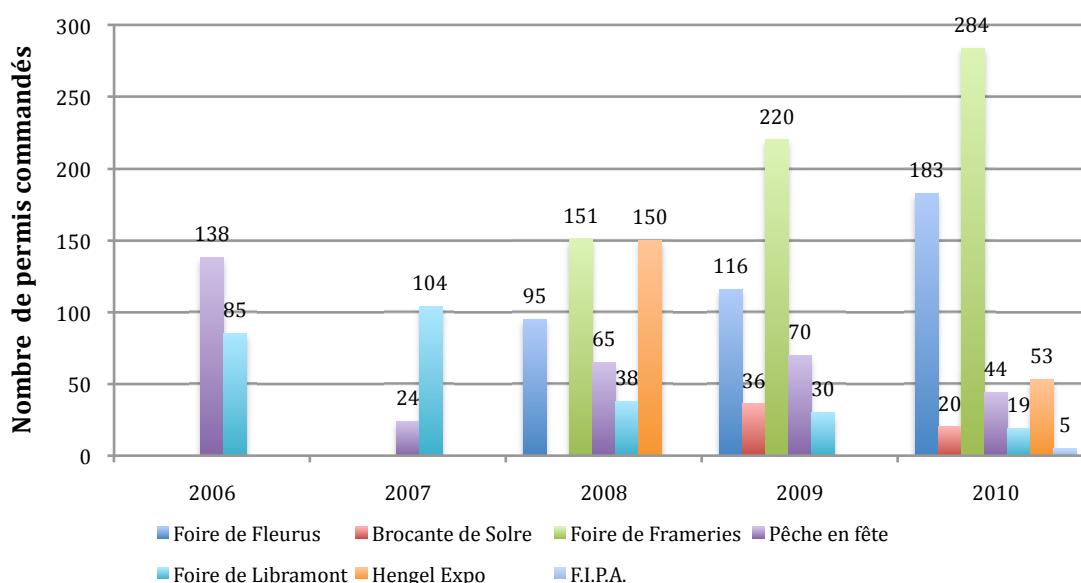
En outre, lors des journées « pêche en fête », comme à son habitude, l'association proposait aux visiteurs de commander leur permis de pêche régionaux à l'exception du site de Latinne. En effet, compte tenu du nombre de sites plus élevé en 2010, le personnel de l'association n'a pu assurer une présence sur l'ensemble des sites. Quarante-quatre permis ont été commandés en 2010 sur la totalité des sites.

→ voir page 31

Le Cabinet du Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine de la Région wallonne a accueilli la Maison wallonne de la pêche et la Maison de la pêche du Luxembourg sur son stand afin d'assurer la promotion de la pêche à l'occasion de la Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont du 23 au 26 juillet 2010. A cette occasion, l'association a apporté des informations à destination du public, présenté des brochures d'information et de sensibilisation, animé le stand avec une activité de bassin tactile, et proposé aux visiteurs la commande de leur permis de pêche régional (19 permis).



Evolution des commandes de permis lors des foires



A l'occasion de ces foires et manifestations, la Maison wallonne de la pêche a assuré la promotion du permis régional, de l'association et de la pêche en général. De nombreux dépliants d'information, de sensibilisation et de promotion ont été distribués en 2010 et un total de 608 permis de pêche ont été vendus par ce biais soit une progression de 22 % par rapport à 2009.

Une nouveauté en 2010, l'utilisation d'un lecteur de carte eID pour la commande des permis de pêche lors de la Foire de Frameries. Cette solution permet un export des données de la carte d'identité électronique dans un tableau Excel. Les avantages sont multiples: gain de temps, diminution des risques d'erreurs liées à l'encodage et obtention des coordonnées complètes (adresses). Néanmoins, il faut rester vigilant vis-à-vis de l'adresse des personnes (changement de domicile) et toutes les cartes eID ne sont pas lisibles. La solution utilisée antérieurement doit toujours être disponible pour encoder les informations qu'il n'est pas possible d'exporter.



Au fur et à mesure que ces initiatives se multiplient, on constate que les événements qui ont lieu en début d'année remportent un succès croissant. A l'inverse, la commande des permis de pêche fonctionne moins bien lors d'événements qui ont lieu lorsque l'année est déjà bien entamée (Pêche en fête – Foire de Libramont).

La Dépêche – Revue de presse électronique

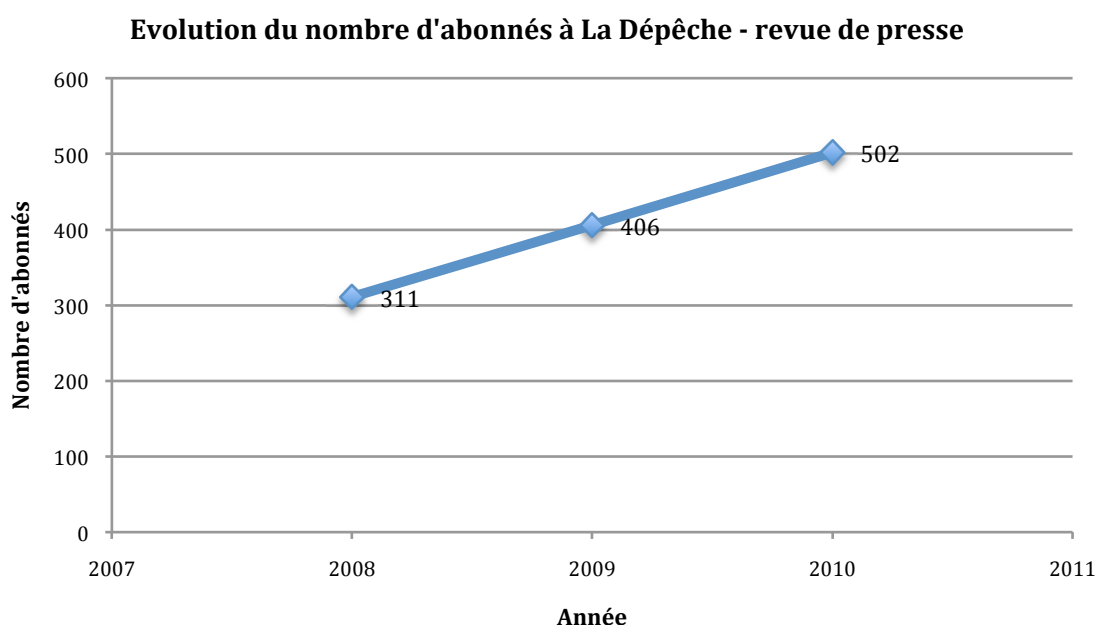
(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)



La Dépêche est la revue de presse hebdomadaire réalisée par la Maison wallonne de la pêche depuis le 12 février 2005 et distribuée gratuitement par voie électronique aux Fédérations, sociétés de pêche et à toute personne qui en fait la demande. Sa réalisation est entièrement prise en charge par Bérengère ENGLEBIN. Elle se charge de trier et de récolter les articles et les informations en matière de pêche récréative et de protection des milieux aquatiques dans la presse quotidienne, la presse gratuite et sur Internet afin de les compiler dans une revue de presse.

En 2009, le mode de délivrance de la *DéPêche* a été modifié. L'envoi se réalise directement à partir d'un serveur afin d'éviter les blocages et les limitations du nombre de destinataires, protections visant les courriels indésirables (spams) mais qui affectaient et compliquaient l'envoi de la revue de presse. En outre, les internautes qui souhaitent s'abonner à la revue de presse peuvent le faire eux-mêmes à partir de n'importe quelle page du site Internet. Ils encodent uniquement leur adresse e-mail dans le champ « Newsletter » de la colonne de droite et choisissent la newsletter de leur choix. L'automatisation des inscriptions et des désinscriptions permet un gain de temps appréciable. Néanmoins, l'encodage manuel de certaines adresses est réalisé pour aider certaines personnes moins familiarisées avec Internet.

La revue de presse étant en constante évolution et s'étoffant régulièrement de nouvelles rubriques, un nouveau visuel et de nouveaux intercalaires ont été développés cette année. Le nombre d'abonnés est de 502 personnes au 31 décembre 2010.



Outre la revue de presse, une farde regroupant tous les articles de presse traitant de la pêche, des milieux aquatiques et de manière plus générale des thèmes qui ont un lien avec la rivière est constituée.



*6ème édition des journées
« Pêche en Fête » et bilan*

*Commande en ligne des permis
de pêche*

Street fishing à Thuin

Midi de l'environnement

*Séquence télévisé
la Clé des Champs*

III. PROMOUVOIR LA PECHE EN WALLONIE

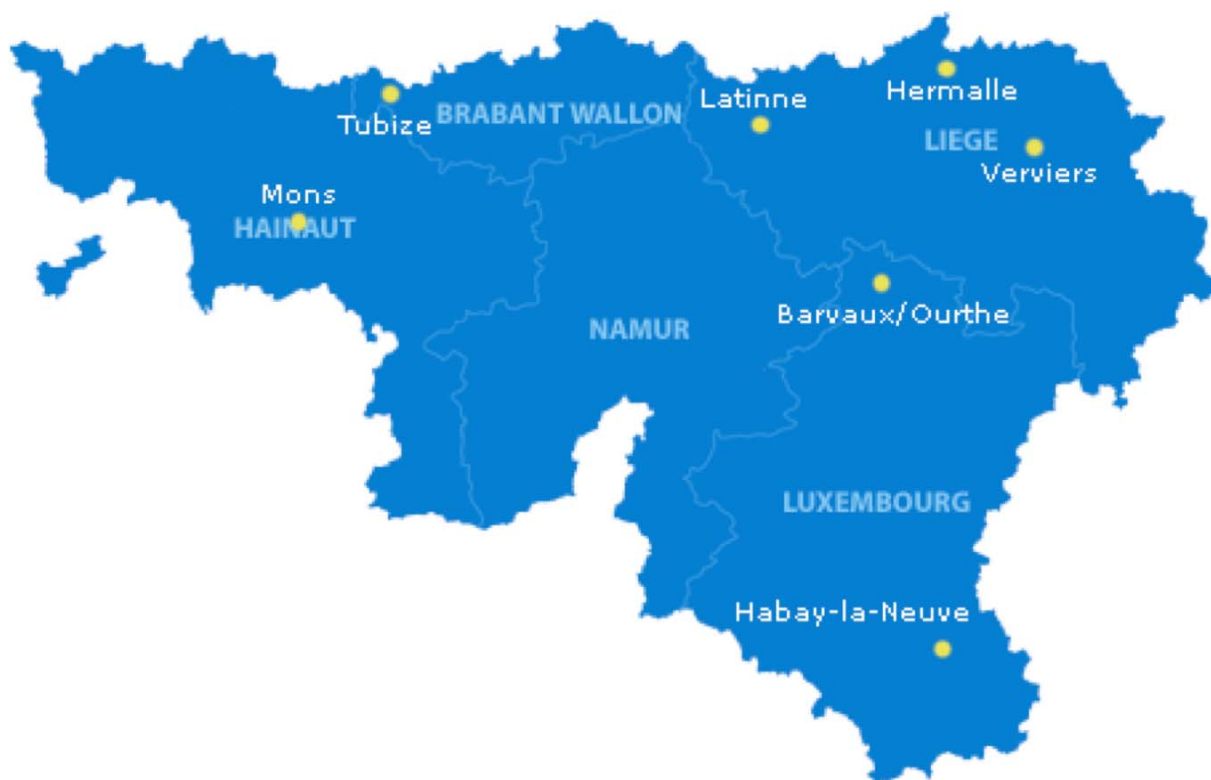
Promotion et coordination de la 6^{ème} journée « Pêche en Fête » en Wallonie.

(Subvention « Pêche en Fête »)

Pour la sixième édition de « Pêche en Fête », sept événements festifs ont été organisés entre le 22 mai et le 6 juin à :

- Habay-la-Neuve (22-23/05/2010),
- Tubize (24/05/2010),
- Mons (29/05/2010),
- Verviers (29/05/2010),
- Hermalle-sous-Argenteau (29/05/2010),
- Latinne (29/05/2010),
- Barvaux-sur-Ourthe (06/06/2010)

Ces journées ont pour objectif de permettre à tous de s'initier à la pêche dans un cadre pratique (matériel disponible, encadrement assuré sur les sites) et festif. Aux démonstrations de techniques de pêche, aux initiations à la pêche pour tous, s'ajoutent des animations et des jeux (découverte des milieux aquatiques, de la nature, montage de mouches, jeux gonflables, bassins tactiles, simulateur de pêche), des expositions (matériel de pêche, brocante de pêche), des stands d'informations et la découverte de produits du terroir.



Cette année, huit Fédérations ont assuré le succès de cet événement :

- la Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise, (Mons)
- la Fédération Piscicole et Halieutique du sous bassin de la Haine, (Mons)
- la Fédération de Pêche et de Pisciculture de la Senne, (Tubize)

- La Fédération Royale des pêcheurs à la ligne de la Basse Meuse liégeoise, (Hermalle-sous-Argenteau)
- la Fédération des Sociétés de pêche les Amis de la Meuhaigne et de la Soëlhe, (Latinne)
- la Fédération des Sociétés de pêche Vesdre Amblève, (Verviers)
- le Groupement des Sociétés de pêche de l'Ourthe Banale Luxembourgeoise, (Barvaux-sur-Ourthe)
- la Fédération des Sociétés de Pêche de la Haute Semois. (Habay-la-Neuve)

Depuis 6 ans, la Maison wallonne de la pêche assure la promotion des événements « Pêche en fête », sa coordination mais aussi l'information et le soutien des Fédérations organisatrices. La Maison wallonne de la pêche se charge de la tenue de stands d'informations et de commandes de permis de pêche de la Région wallonne. Elle assure, après ces journées, l'évaluation des événements auprès des fédérations organisatrices.

Actions de promotion

La Maison wallonne de la pêche a assuré la promotion de l'événement en collaboration avec les Fédérations organisatrices. La promotion est réalisée par le biais de quatre canaux principaux :

- Affichage dans des cadres urbains
- Distribution d'affichettes sous forme de toutes boîtes
- Insertion d'encarts dans la presse quotidienne et gratuite
- Promotion de l'événement sur le Web et, en particulier, sur le site de l'association

Affichage dans des cadres urbains

Pour la sixième édition, un nouveau visuel a été créé en tenant compte des remarques formulées par les Fédérations organisatrices notamment au sujet de la lisibilité des affiches. Le visuel se voulait coloré et relativement épuré afin de garantir la lisibilité des caractères textuels. Sept affiches, spécifiques à chaque événement, ont été publiées avec ce nouveau visuel de « Pêche en Fête ».



La diffusion des affiches a été assurée par la société Azimut qui disposait d'un réseau de cadre urbain approprié pour effectuer la promotion de chaque événement. La Maison wallonne de la pêche a transmis aux fédérations organisatrices des affiches des événements pour leur permettre de compléter la promotion locale.

Distribution d'affichettes sous forme de toutes boîtes

Le visuel a été repris sur les sept affichettes spécifiques développées dans le cadre de la promotion. Comme chaque année, les dates et les sites sur lesquels les activités se déroulaient sont repris sur le recto de l'affichette alors que le verso de l'affichette reprend le programme des activités organisées sur le site, les coordonnées de contact ainsi que le lieu et l'heure des activités. Le site Internet de l'association est renseigné comme référence pour l'obtention d'informations complémentaires sur les activités.



Les affichettes ont été transmises à la société DistriPost qui a assuré la distribution de celles-ci, sous forme de toute boîte, dans les entités avoisinant les sites où se déroulaient des activités « Pêche en Fête ». Le choix des entités à couvrir s'est fait suivant le nombre de boîtes et la proximité des sites où les activités avaient lieu.

Une distribution complémentaire a été opérée par les Fédérations organisatrices en fonction du nombre d'affichettes disponibles après la livraison des quantités nécessaires à DistriPost pour assurer la remise des toutes boîtes.

Insertion d'encarts dans la presse quotidienne et gratuite

Le visuel utilisé dans le cadre de cette promotion a été choisi en fonction de l'édition du journal et des dates des activités afin d'assurer une promotion ciblée pour chacun des événements. Des encarts publicitaires ont été insérés dans le Passe-partout. En raison du nombre d'événements plus important en 2010, il n'a pas été possible financièrement de réaliser des parutions dans plusieurs journaux comme en 2009.

La liste des insertions réalisées pour la promotion de Pêche en Fête est reprise ci-dessous :

Passe-partout semaine 19

- Promotion pour Tubize (Ed. Soignies-Tubize – Tirage : 38.164).
- Promotion pour Habay-la-Neuve (Ed. Arlon – Tirage : 34.725).

Passe-partout semaine 20

- Promotion pour Mons (Ed. Mons-Borinage-Framerie – Tirage : 79.952)
- Promotion pour Verviers (Ed. Verviers-Spa – Tirage : 46.224)

- Promotion pour Hermalle-sous-Argenteau (Ed. Liège – Tirage : 60.218, Ed. Herstal-Bassenge-Visé – Tirage : 48.311)
- Promotion pour Latinne (Ed. Hasbaye-Waremme-Hannut – Tirage : 29.085)

Passer-partout semaine 21

- Promotion pour Barvaux-sur-Ourthe (Ed. Famenne-Ardenne – Tirage : 27.897)

L'événement a aussi été annoncé et relaté dans la presse locale écrite, parlée et télévisée grâce aux contacts des Fédérations organisatrices.

Promotion de l'événement sur le site de l'association

Les informations relatives aux programmes d'activités, données de contact... sont reprises sur le site Internet de l'association. La première page retrace le contexte de Pêche en fête et les objectifs de cette initiative. Des liens et une carte interactive des événements permettent d'accéder aux programmes des activités pour chacun des sites.

Cette page centrale est accessible directement par le biais du menu latéral, de la page d'accueil et de la bannière de promotion située en tête du site Internet.



Figure 1 : Bannière de promotion interne de l'événement.

Bilan des journées « Pêche en Fête »



Le nombre de visiteurs sur l'ensemble des sites a été estimé à 17.408 personnes en 2010. Néanmoins, de grandes disparités sont observées entre la fréquentation des sites. On note un intérêt particulier du public pour les animations (pêche miraculeuse, jeux, quizz...), le simulateur de pêche. Les expositions et les initiations à la pêche ont eu un succès mitigé en 2010.

La première activité a été organisée par la Maison de la pêche du Luxembourg les 22 et 23 mai 2010. Pour cette sixième participation, la MPL organisait deux journées de festivités. Le samedi après-midi a été réservé à des activités festives à destination des plus jeunes : chasse aux bonbons et la soirée a été consacrée à un concert. Au programme de la journée du dimanche, de nombreuses activités : démonstration de pêche,

brocante, concours, pêche miraculeuse, initiation à la pêche, etc. Les initiations étaient encadrées par des moniteurs de pêche agréés de la région wallonne qui ont prodigué aux débutants de nombreux conseils pour débiter. Des stands d'informations relatives à la pêche et aux milieux aquatiques étaient présents ainsi que le simulateur de pêche qui permettait de taquiner les poissons « virtuels ».

A l'image des années antérieures, c'est le lundi de Pentecôte qui a été choisi pour accueillir les activités Pêche en Fête à Tubize. Au programme, un concours de pêche organisé sur les deux étangs du Coeurcq, des initiations à la pêche encadrées par l'école de pêche itinérante, des animations (simulateur de pêche, Contrat de rivière Senne...) et, bien entendu, la brocante.



Pêche en Fête
Tubize



Pêche en Fête
Mons

La Fédération Piscicole et Halieutique du sous-bassin de la Haine et la Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise se sont associées pour organiser un événement Pêche en Fête le 29 mai à Mons. Aquarium géant, simulateur de pêche, jet-ski, initiations à la pêche, activités aquatiques et halieutiques sont quelques-unes des activités proposées lors de cette journée.

La pêche était à l'honneur le samedi 29 mai 2010 aux étangs de Mangombroux à Verviers. La Fédération des Sociétés de Pêche Vesdre Amblève organisait, dans le cadre de Pêche en fête, de nombreuses activités : expositions, informations sur les écoles de pêche, démonstrations de lancers, de montages de mouches "artificielles" et de pêche au coup, visite de l'écloserie du Ru des Paires, etc. Des puzzles, jeux, concours et animations sur les insectes de nos rivières ont permis aux enfants de découvrir le milieu aquatique.



Pêche en Fête
Mons



Initiations
Pêche au coup



Pêche en Fête
Verviers



Initiations
Pêche à la mouche



Pêche en Fête
Hermalle-sous-Argenteau

Près de 300 visiteurs sont venus découvrir le plaisir de la pêche le samedi 29 juin à Hermalle-sous-Argenteau. Des démonstrations et initiations à la pêche étaient au programme. Les visiteurs pouvaient découvrir de nombreuses informations relatives à la pêche et aux milieux aquatiques sur le site, le tout dans une ambiance festive et musicale. Un petit questionnaire sur les poissons de Wallonie permettait aux enfants d'enrichir leurs connaissances sur la faune piscicole mais aussi de remporter différents lots.

A Latinne, des activités étaient aussi organisées le 29 mai à l'occasion de Pêche en fête par la Fédération les Amis de la Meuse et de la Soëlle: initiations à la pratique de la pêche, démonstrations de pêche à la mouche, analyse de l'indice biotique.

Le 6 juin 2010, le septième et dernier événement Pêche en Fête de 2010 se tenait à Barvaux-sur-Ourthe.

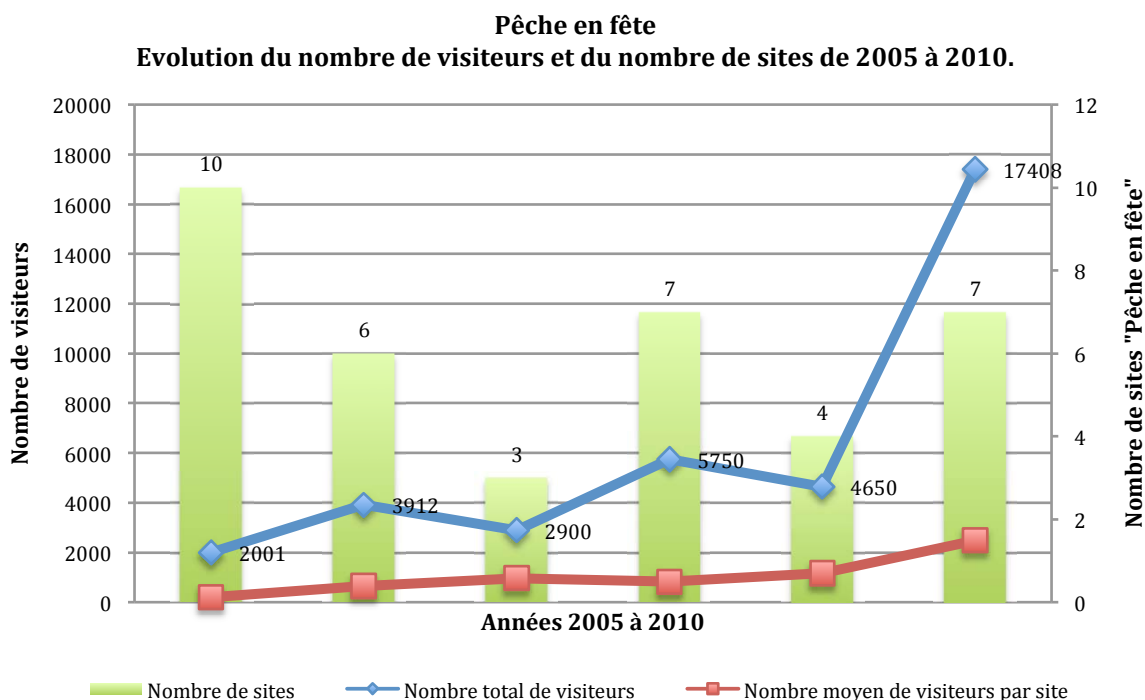


Pêche en Fête
Hermalle-sous-Argenteau

Après le concours de pêche à la truite organisé le matin par le Groupement des Sociétés de Pêche de l'Ourthe Banale Luxembourgeoise, les visiteurs ont eu l'opportunité de s'initier à la pêche avec l'aide de moniteurs agréés de la région wallonne, de tester le simulateur de pêche ou encore de tenter la plongée grâce à la cuve de plongée présente à cette occasion.



Le graphique ci-dessous représente l'évolution du nombre de sites où des activités sont proposées dans le cadre de « Pêche en Fête » ainsi que le nombre de visiteurs depuis le lancement de la fête de la pêche en 2005. Le nombre de sites ne semble pas s'accroître significativement depuis la première édition de « Pêche en Fête », une tendance à l'augmentation du nombre moyen de visiteurs par site peut être observée.



Un questionnaire a été envoyé à chaque fédération organisatrice afin d'évaluer l'impact perçu des divers moyens de promotions utilisés dans le cadre de pêche en fête. Dans les réponses reçues, il ressort une perception plutôt positive des moyens de promotion utilisés. Le moins bons résultats sont obtenus par l'utilisation du réseau de cadre urbain pour assurer l'affichage.

Groupe de travail « Pêche en fête »

Après six années, un bilan global des journées « Pêche en Fête » a été dressé. En effet, ces activités ont été mises sur pied en 2005 en réponse à la baisse croissante des permis de pêche. L'enjeu de l'organisation de ces journées était de créer un événement qui susciterait un engouement pour la pêche auprès des personnes qui ne la pratiquent pas ou qui ne la pratiquent plus.

Avec cet objectif en point de mire, les actions mises en œuvre ont été discutées afin de déterminer s'il était nécessaire ou non de revoir la formule de pêche en fête. Il est vite apparu que les sites qui parvenaient à drainer un large public présentaient les mêmes caractéristiques au niveau de l'organisation de l'événement. Dans ce contexte, la formule de « Pêche en fête » sera revue pour 2012 afin d'améliorer le concept et de rencontrer davantage les objectifs fixé à la création de ces journées festives.

Perspectives 2010

Suite à une initiative de la Maison de la pêche du Luxembourg ayant donné de bons résultats en 2010, des autocollants à coller sur la vitre arrière des voitures des organisateurs seront réalisés en 2011 afin de promouvoir les événements.

La mise en place d'une nouvelle formule de Pêche en fête pour 2012 sera minutieusement préparée par l'association. Dans ce cadre, les fédérations de pêche seront contactées afin de leur présenter les modifications et les enjeux de cette nouvelle formule.

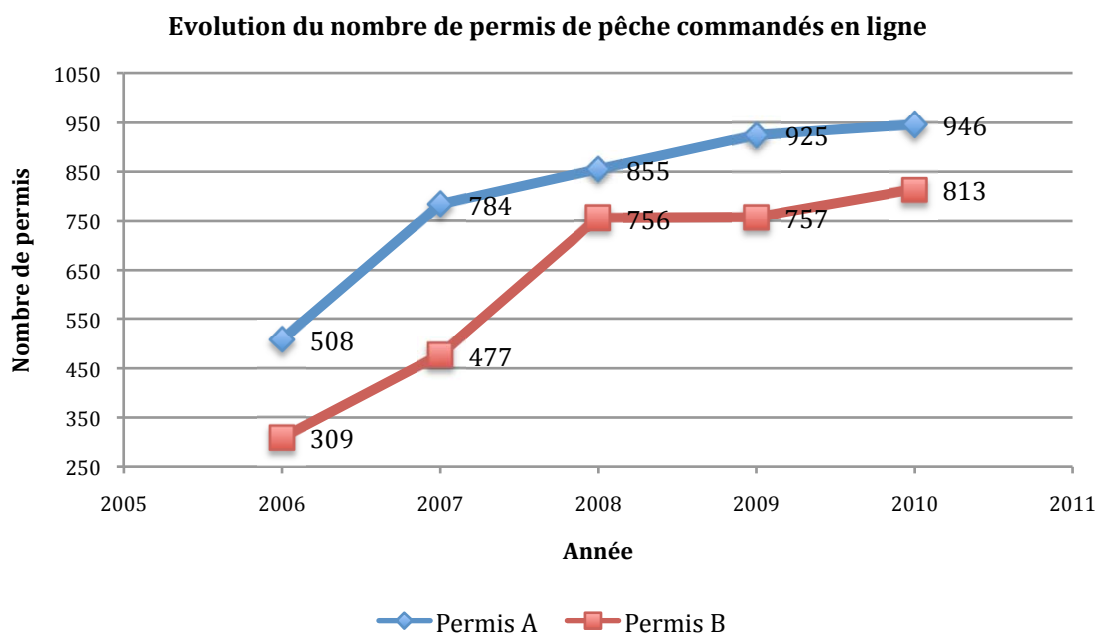
Commande en ligne des permis de pêche

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

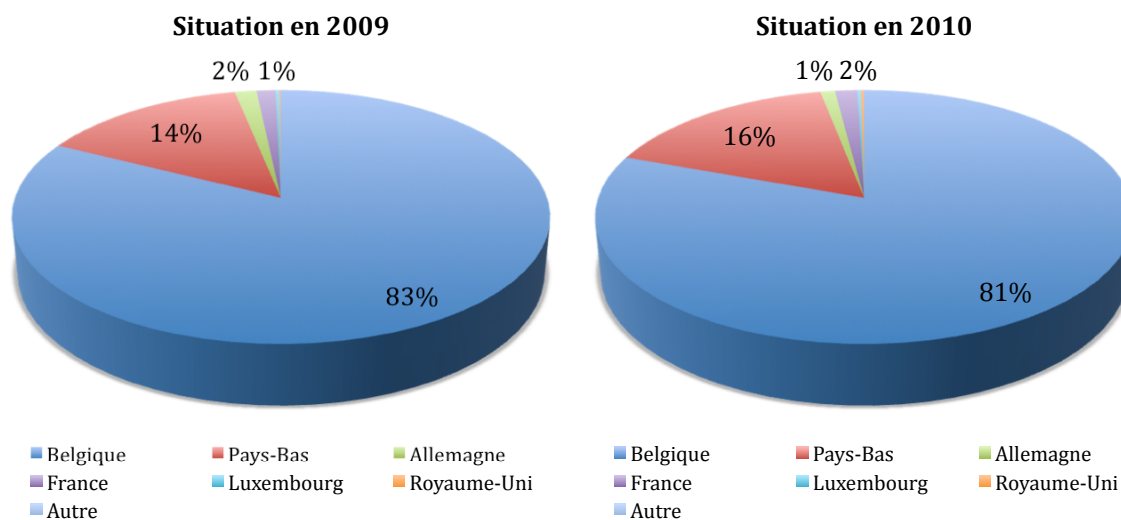
Le service de commande en ligne offert par la Maison wallonne de la pêche est disponible depuis 2006. En 2008, l'application a été revue afin d'associer la commande des cartes de membres des sociétés de pêche. Cette nouvelle application a apporté des améliorations au niveau de la gestion des commandes (détection automatique des paiements en ligne, création automatique des listes de commandes destinées à La Poste...) et de l'utilisation par les pêcheurs (diversification des moyens de paiement, suivi de la commande en temps réel...).

Après trois années de fonctionnement de la nouvelle application, l'expérience a montré que certaines améliorations étaient encore possibles. En effet, la procédure de commandes de plusieurs permis de pêche pour des bénéficiaires différents à partir d'un même compte utilisateur est peu ergonomique. D'autre part, la commande de plusieurs permis nécessite le paiement de chaque permis de manière séparée. Une commande groupée de permis diminuerait les frais de transactions et les coûts supportés par le client. Néanmoins, compte tenu des projets de développement d'une application de vente en ligne des permis de pêche, toute modification de l'application a été suspendue.

En 2010, 1759 commandes de permis de pêche ont été finalisées par le biais du site Internet de l'association : <http://permis.maisondelapeche.be>. Le graphique montre la croissance du nombre de commandes de permis A et B par rapport aux années précédentes : + 7 % de permis A et + 2% de permis B. Les permis ont été vendus majoritairement à des Belges.

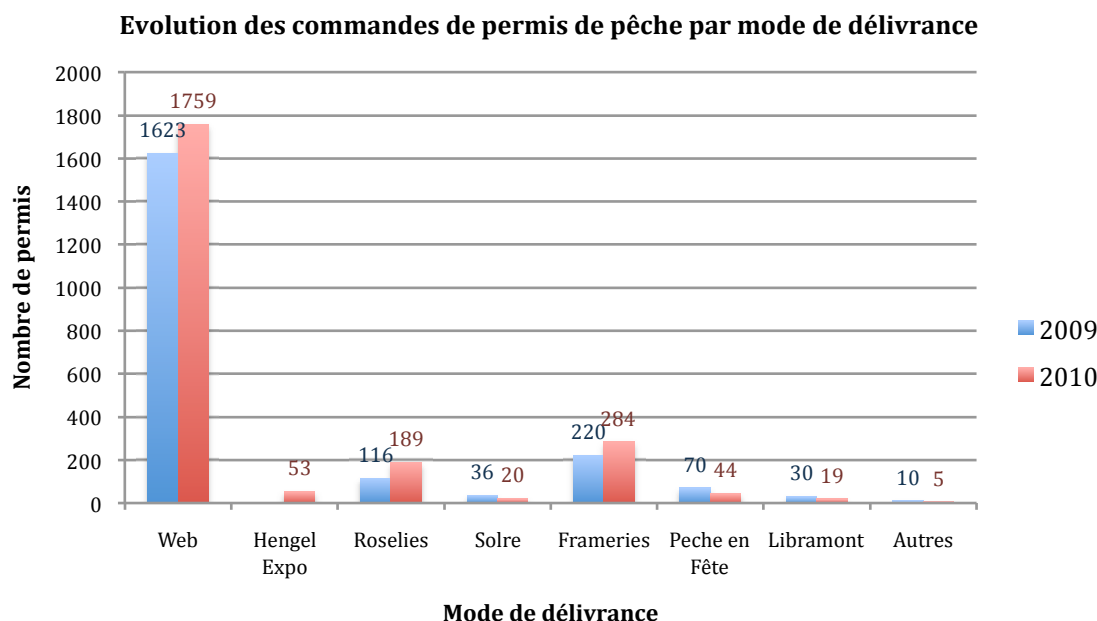


Dans un contexte de diminution globale du nombre de permis de pêche vendus à l'échelle de la Région, le bon résultat des ventes en ligne montre, une nouvelle fois, l'intérêt et le potentiel de cette formule de vente pour les personnes venant pêcher en Wallonie sans y résider, mais aussi pour les Wallons qui veulent éviter des déplacements ou dont l'activité professionnelle n'est pas compatible avec les horaires de la Poste comme le montre bien la figure ci-dessous. De plus, la diminution des bureaux de Poste pousse les pêcheurs à rechercher des modes de délivrances alternatifs.



L'association a assuré un service de commandes des permis de pêche lors des foires auxquelles elle a participé durant 2010. Les visiteurs pouvaient commander leur permis de pêche régional au stand de la Maison wallonne de la pêche et le recevoir par la poste à leur domicile. Le nombre de permis vendus aux foires durant l'année est repris dans le graphique ci-dessous.

C'est un total de 2373 permis qui ont été vendus par l'intermédiaire de la Maison wallonne de la pêche.

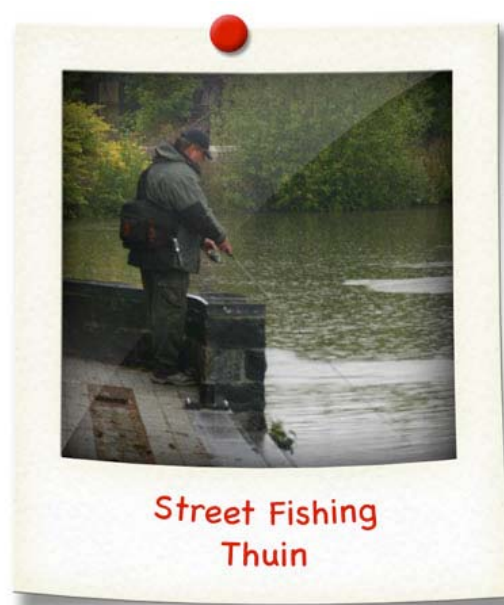


La rubrique « Autres » concerne des commandes passées lors d'autres foires, manifestations ou des commandes passées directement à la Maison wallonne de la pêche par des pêcheurs souhaitant profiter du service de commande en ligne et de livraison à domicile mais ne possédant pas de matériel informatique ou étant peu familiarisés avec Internet. Dans ce contexte, la commande de permis est passée par téléphone ou par e-mail et validée par le paiement.

Street Fishing à Thuin

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

Dans le cadre de ces missions de promotion de la pêche, l'association a participé à la deuxième édition du Street Fishing organisé à Thuin le 26 septembre 2010. Pour rappel, le Street Fishing propose au pêcheur de s'intégrer dans la ville et dans un environnement urbain avec un matériel sommaire pour pratiquer la pêche au leurre. Cet événement est une merveilleuse opportunité pour le secteur de la pêche de se rapprocher du grand public en présentant au cœur de la ville ce qu'est la pratique de la pêche.



Pour cette seconde édition, une manche de pêche en float tube sur la Sambre était proposée l'après-midi. Malheureusement, le temps maussade et les débits trop importants de la Sambre ont rendu cette initiative périlleuse et les organisateurs ont préféré annuler l'activité.

Malgré le temps maussade, cette initiative a remporté un franc succès auprès des pêcheurs qui découvrent dans ce concept une pratique de la pêche dynamique loin de l'image caricaturale « vieillotte » qui est encore ancrée au sein du public.



L'équipe de la Maison wallonne de la pêche

Thomas CONSTANT - Technicien en environnement

(Subvention Fonds piscicole de Wallonie)



Thomas CONSTANT, gradué en environnement a été engagé le 1^{er} octobre 2008. Il apporte à l'association un soutien scientifique et technique depuis cette date : prolifération de plantes aquatiques, frayères artificielles flottantes, aménagements piscicoles à destination des sociétés, lutte contre les espèces invasives ou envahissantes, projets de restauration du cours d'eau... Il participe à la préparation des foires et des activités de promotion auxquelles participe l'association. Il contribue aussi à la rédaction des comptes rendus pour le site Internet.

Midi de l'environnement à Charleroi

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

A l'initiative de l'échevin de la ville de Charleroi, Monsieur Alain EYENGA, les « Midis de l'Environnement » ont été, à nouveau, organisés en 2010. Les Midis de l'Environnement sont des rencontres conviviales sur des thèmes environnementaux d'actualité. L'objectif de ces rencontres est de conscientiser les citoyens aux problèmes environnementaux et d'offrir un espace d'échanges et de conversations. Le débat est accessible à tous gratuitement. Dans le contexte de la campagne « Biodiversité 52 » du Service Public de Wallonie, les thèmes abordés étaient étroitement liés à cette thématique.

En mars, une séance a été entièrement consacrée à la pratique de la pêche. La Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise et la Maison wallonne de la pêche ont pu sensibiliser le public présent à la pratique de la pêche. Un court débat a suivi la présentation, le public s'intéressant particulièrement aux dispositions réglementaires garantissant la préservation des populations piscicoles.

La Clé des Champs – Séquence télévisée

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

La Maison wallonne de la pêche a eu l'opportunité de participer au tournage d'une séquence sur la pratique de la pêche en Région wallonne. L'association a souhaité associer le Pêcheur belge à cette séquence visant à présenter la pêche de manière dynamique, ainsi que les activités de la Maison wallonne de la pêche. A l'approche de Pêche en Fête c'était l'occasion de promouvoir les activités proposées au grand public.

L'émission a été diffusée le 8 mai 2010 sur la première chaîne de la RTBF et présentait la pisciculture de Mirwart, la Maison wallonne de la pêche, Pêche en Fête et la pratique de la pêche en général, les animations de relevés d'indices biotiques...



Coordination des écoles de pêche

Promotion des Stages de pêche

Collection « Fiches poissons »

*Organisation d'une formation
« Formateurs de pêche »*

IV. EDUCATION DES JEUNES

Coordination des écoles de pêche

(Subvention des écoles de pêche)

La Maison wallonne de la pêche se charge de l'organisation, des convocations et de la rédaction des procès-verbaux du Groupe de Travail pour la Formation Halieutique. Elle assure le secrétariat, la tenue des comptes et l'élaboration des budgets relatifs à la subvention octroyée pour assurer le suivi des écoles de pêche.

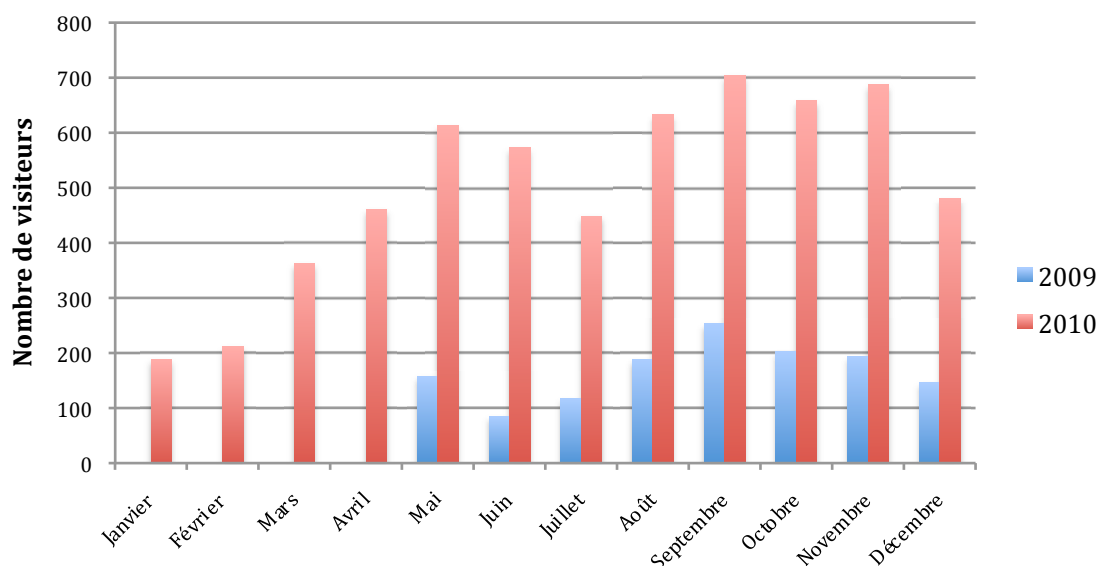
En raison des actualités chargées au niveau des écoles de pêche, le nombre de réunions a été réduit afin de ménager du temps à la mise sur pied de la nouvelle formation de formateur de pêche qui se déroule de septembre 2010 à février 2011.

→ voir page 31

En 2010, la Maison wallonne de la pêche a coordonné le suivi des contrôles des formateurs de pêche sur le terrain et a assuré certaines évaluations. Chaque contrôle est suivi par l'envoi du résultat de celui-ci auprès du formateur concerné. Outre l'envoi des résultats des contrôles, l'association a contacté les formateurs dans le cadre de promotion des stages de pêche afin de leur offrir l'opportunité de mettre en ligne les informations sur leur stage de pêche et pour demander leur concours afin d'assurer des initiations dans le cadre de diverses manifestations.

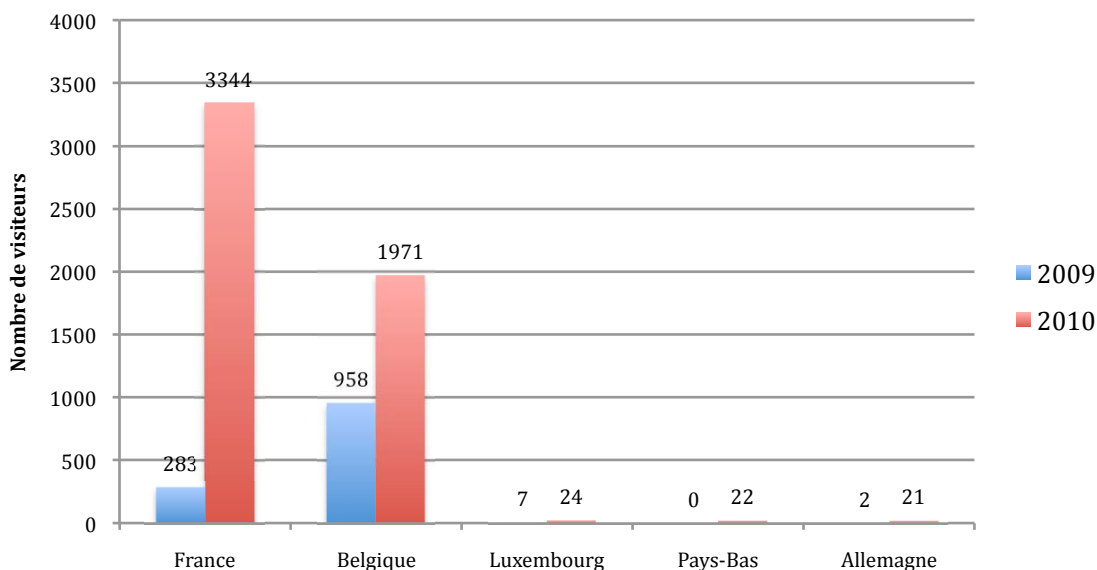
Dans le cadre de ses missions de promotion des écoles de pêche, l'association a élaboré, en 2009, un site Internet consacré entièrement aux écoles de pêche. Ce site a pour objectif de promouvoir les écoles de pêche agréées au niveau du public et offre aux formateurs de pêche un soutien pour les démarches administratives. Les différentes procédures y sont explicitées. De même, le formateur de pêche agréé peut y trouver des documents types téléchargeables.

Nombre de visiteurs mensuels sur le site



Les statistiques du site internet mettent en évidence que ce ne sont pas les Belges mais bien les Français qui représentent les visiteurs majoritaires sur le site Internet www.ecolesdepeche.be.

Nombre de visiteurs selon le pays



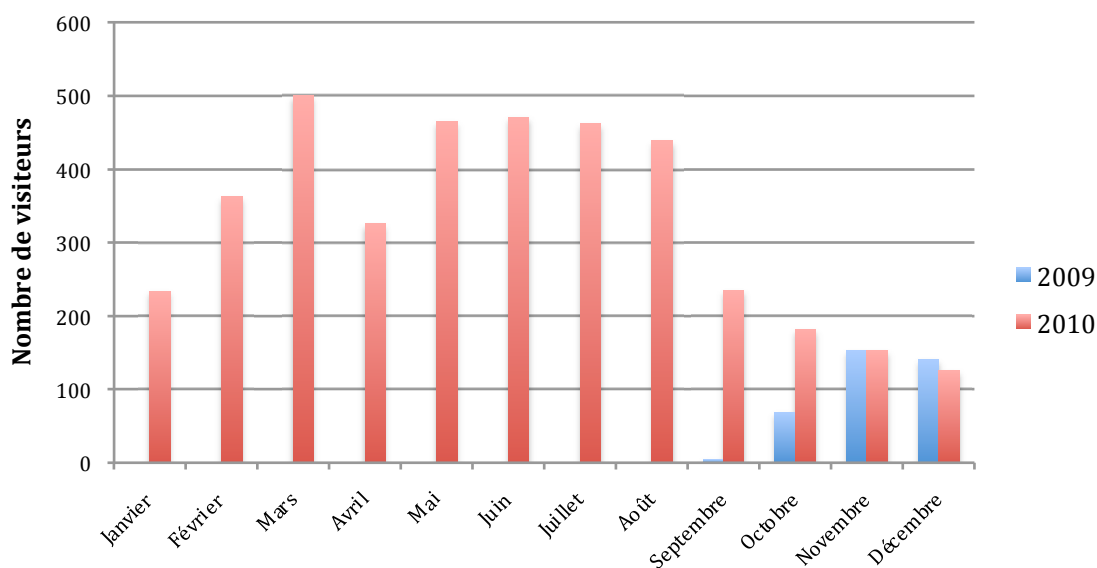
Promotion des stages de pêche

(Subvention des écoles de pêche)

Un nouveau site Internet (<http://stages.ecolesdepeche.be>) consacré aux stages de pêche a été mis en ligne en 2009. L'objectif du site est de promouvoir les stages de pêche organisés en Wallonie, de valoriser le travail des formateurs de pêche et de permettre au public de trouver aisément un stage de pêche qui correspond parfaitement à ses attentes.

Pour la première année complète de fonctionnement, près de 4000 visites ont été enregistrées sur le site Internet. Vingt et un stagiaires ont utilisé l'application pour s'inscrire en ligne au stage de pêche de leur choix. De nombreux autres stagiaires ont consulté les offres de stages afin de s'informer et de s'inscrire aux stages directement auprès des organisateurs.

Nombre de visiteurs mensuels sur le site



Dès la page d'accueil, il est possible de sélectionner un stage sur la carte, dans la liste déroulante située à droite de la carte, en effectuant une recherche ou en sélectionnant un stage dans l'agenda. Par un simple clic sur la carte ou dans la liste déroulante, un phylactère s'ouvre à l'endroit où est organisé le stage sélectionné et permet d'avoir un premier aperçu des activités organisées durant le stage. Si l'utilisateur est intéressé par le stage, il lui suffit de cliquer sur le lien qui le conduit à la fiche du stage où toutes les informations sont reprises.

Elaboration et diffusion des fiches poissons

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

En 2008, la Maison wallonne de la pêche éditait les premières fiches « poissons ». En fonction des moyens disponibles, l'asbl poursuit l'édition des fiches afin de compléter progressivement la collection. En 2010, l'association a publié dix nouvelles fiches poissons portant de cette manière à 24 le nombre de fiches disponibles au 31 décembre 2010. Chaque fiche est disponible au format papier distribuée lors des foires et manifestations et au format informatique sur les sites www.maisondelapeche.be et www.ecolesdepeche.be où les internautes peuvent les télécharger.



Perspectives 2011

L'édition de cinq nouvelles fiches est prévue en 2011 afin de compléter la collection des fiches poissons.

Organisation d'une formation de « Formateurs de pêche »

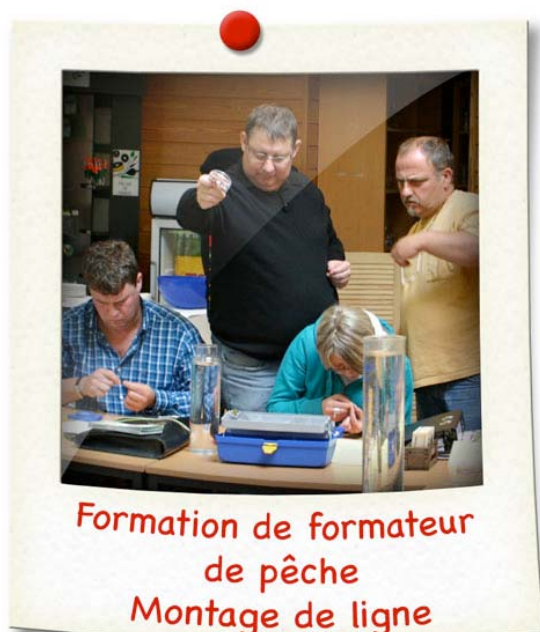
(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

Une nouvelle formation de « Formateur de pêche » a été organisée en 2010 et se poursuivra en 2011. Dans ce cadre, la Maison wallonne de la pêche a été fort sollicitée pour mettre sur pied cette formation. De la promotion de la formation jusqu'à la présentation des cours en passant par l'édition du syllabus et l'organisation des journées de formation, l'association a effectué de nombreuses prestations afin de donner les meilleures chances de réussite à la formation.

Promotion de la formation

L'association a réalisé un travail de communication et a diffusé largement l'annonce de la formation afin de toucher le plus largement possible les personnes susceptibles d'être intéressées. Une liste des personnes ayant contacté l'association pour obtenir des renseignements sur les formations entre 2008 et 2010 a été conservée afin de reprendre contact avec ces personnes pour leur transmettre l'annonce de la nouvelle formation.

Organisation de la formation



Dans le cadre de la formation, il a été décidé d'organiser les séminaires à la Maison de la pêche du Luxembourg à Habay-la-Neuve et au Centre de délasserment de Marcinelle. La réservation des salles a été réalisée sur base des disponibilités des salles et des intervenants.

Divers contacts ont été pris avec les moniteurs instructeurs et les membres du GTFH afin d'organiser les séminaires et de déterminer les matières traitées par les intervenants. En outre, des contacts ont été pris avec Monsieur François TRUFIN, urgentiste, pour le séminaire de secourisme et avec Madame Marielle DESY et Monsieur Daniel WYLOCK du Centre Universitaire de Charleroi pour le volet relatif à la pédagogie et la gestion du groupe.



Formation Formateur de pêche
Indice biotique



Formation Formateur de pêche
Indice biotique

En dehors de la formation théorique, plusieurs ateliers étaient prévus : dissection de la truite arc-en-ciel pour le cours d'anatomie, ateliers consacrés aux techniques de pêche (coup, carpe, carnassiers, mouche, toc), réalisation d'un indice biotique. Les ateliers ont été programmés de manière à alterner avec les parties théoriques pour diversifier le programme de formation. Ces ateliers ont été pris en charge par Aland DURAY et, pour les ateliers de techniques de pêche, par des pêcheurs spécialisés dans les techniques présentées : Camille DEBLAER (mouche), Fabrice DERBAIX (carpe), Francis HUYBRECHT (coup), Yves SIMAR (toc) et Roger VANCAUTEREN (carnassiers).

Concernant la logistique, la Maison de la pêche du Luxembourg a pris en charge ce volet pour les trois journées de formation à Habay-la-Neuve. La Maison wallonne de la pêche a pris en charge la logistique pour les formations organisées au Centre de délasserment de Marcinelle.

Support pédagogique



Formation de formateur
de pêche
Techniques de pêche

L'expérience de 2008 a permis de mettre en évidence la nécessité de concevoir un nouveau syllabus. L'absence de version informatique de certains modules de cours, les différences de ton et de mises en page, l'absence de cohérence globale et la volonté de développer un support adapté à une formation continue ont conduit la Maison wallonne de la pêche à développer un nouveau support sur base des documents en sa possession. Ce syllabus a été conçu de manière à pouvoir être mis à jour et accueillir de nouveaux modules sans perdre la cohésion de l'ensemble. La numérotation des pages a été adaptée à cet effet. En outre, les illustrations développées par Monsieur BOUHARMONT dans le cadre des écoles de pêche ont été insérées dans le syllabus.

Une version informatique des modules de cours a été mise en ligne sur le site dédié aux formations développées récemment par la Maison wallonne de la pêche :

<http://www.maisondelapeche.be/claroline/>

Les modules de cours sont disponibles et téléchargeables par les participants à la formation de même que les présentations et diaporamas réalisés par les intervenants. Des questions à choix multiples ont été mises à disposition sur le site afin de permettre aux candidats de préparer l'épreuve orale et écrite.



L'équipe de la Maison wallonne de la pêche

Bérengère ENGLEBIN - Assistante

(Subventions Fonds piscicole de Wallonie - Ecoles de pêche)



Bérengère ENGLEBIN assure depuis le 23 août 2004 l'accueil, l'organisation des réunions, la gestion administrative et comptable de l'association et la tenue des fichiers et des archives. Depuis fin février 2005, elle est responsable de la tenue des fardes de presse, de la publication de « La Dépêche » et de la mise en ligne des événements sur le site Internet de l'association. Depuis 2006, elle s'occupe de la gestion des commandes en ligne des permis de pêche régionaux. Suite à la mise sur pied d'un service de commande des cartes de sociétés, la tâche du suivi des commandes lui a été confiée. Elle participe largement aux travaux et au traitement des dossiers relatifs aux écoles et aux formateurs de pêche.



Lutte contre les pollutions

*Suivi des frayères artificielles
et des radeaux végétalisés*

Campagne Biodiversité 52

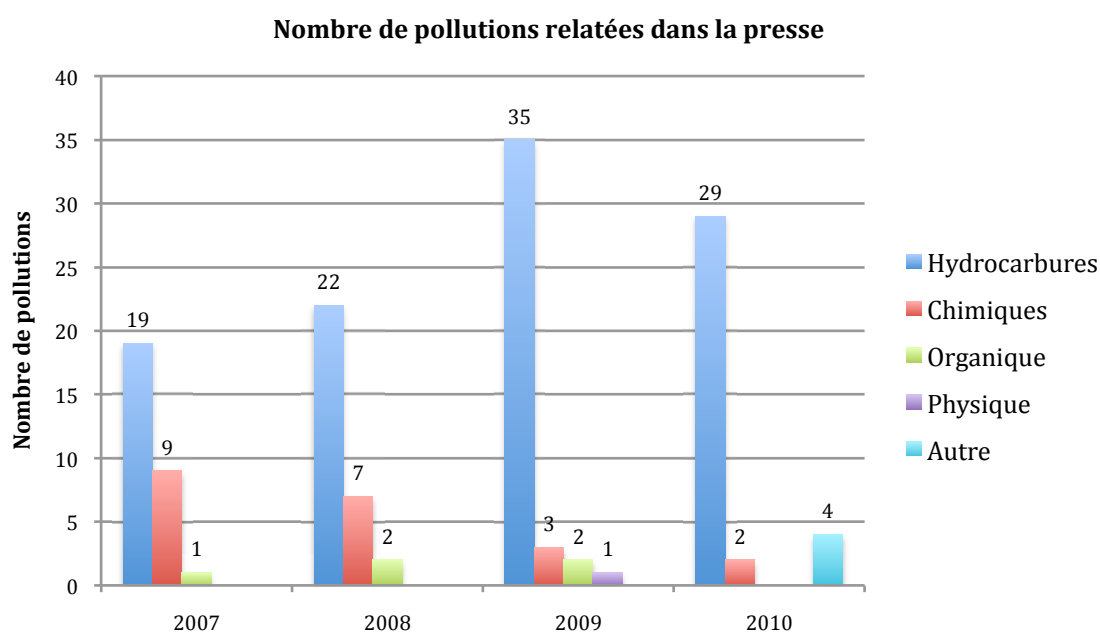
V. DEFENSE DES MILIEUX AQUATIQUES EN WALLONIE

Lutte contre les pollutions

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

En 2010, les pollutions, principalement aux hydrocarbures, ont encore été nombreuses sur les cours d'eau de Wallonie. La Maison wallonne de la pêche a été sollicitée pour assurer un soutien dans le cadre d'actions en justice pour pollution.

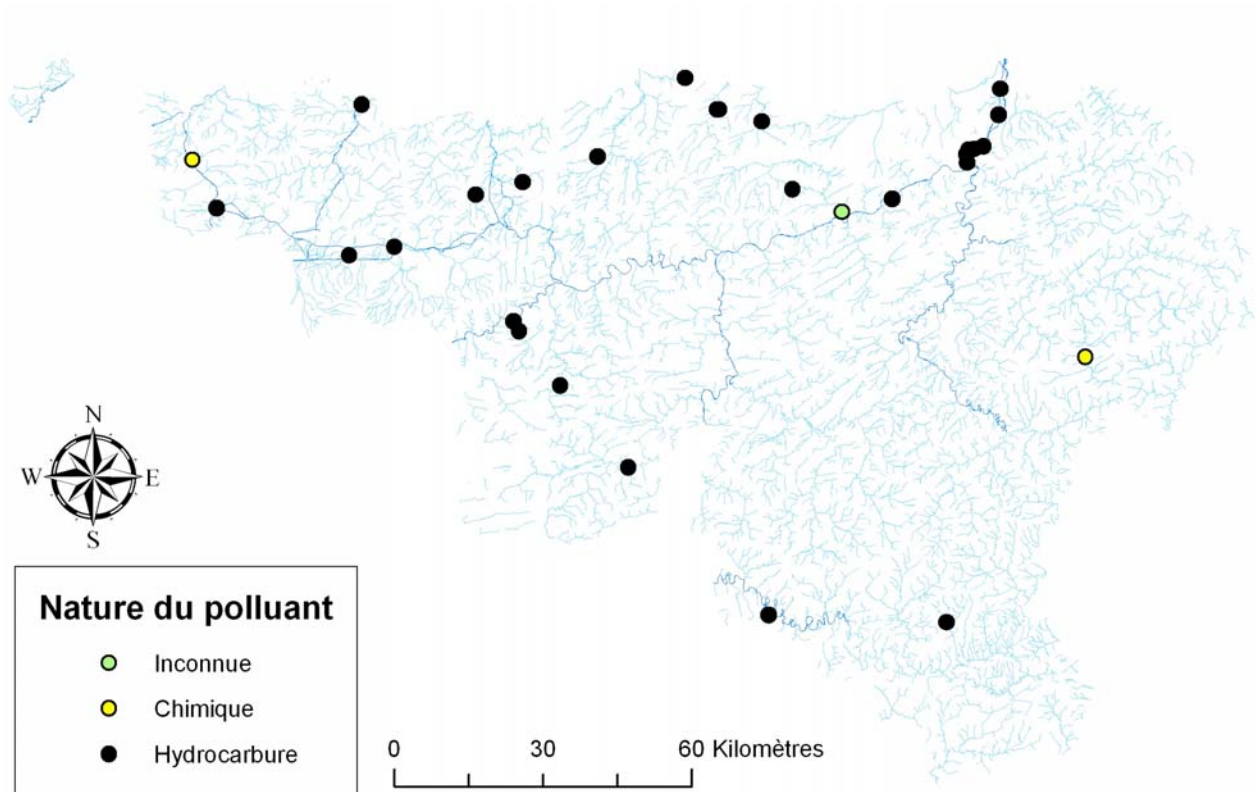
Le relevé des pollutions majeures ayant affecté les voies d'eau wallonnes a été complété pour l'année 2010. Ce relevé s'appuie sur les informations parues dans les différentes éditions des principaux quotidiens qui paraissent en Région wallonne (Dernière Heure/Les Sports, Sud Presse, Vers l'Avenir, Le Soir). Le graphique présenté ci-dessous n'a pas la prétention d'être exhaustif. L'objectif de ce travail était d'obtenir des données indicatives sur l'évolution des pollutions de nos cours d'eau et d'avoir une comparaison entre la fréquence des divers types de pollutions.



En dehors de la nature des pollutions, il est intéressant de localiser les diverses pollutions afin de mettre en évidence les cours d'eau affectés de manière récurrente. La carte présentée, ci-dessous, reprend les localisations et la nature des pollutions ayant eu lieu sur les cours d'eau de Wallonie en 2010.

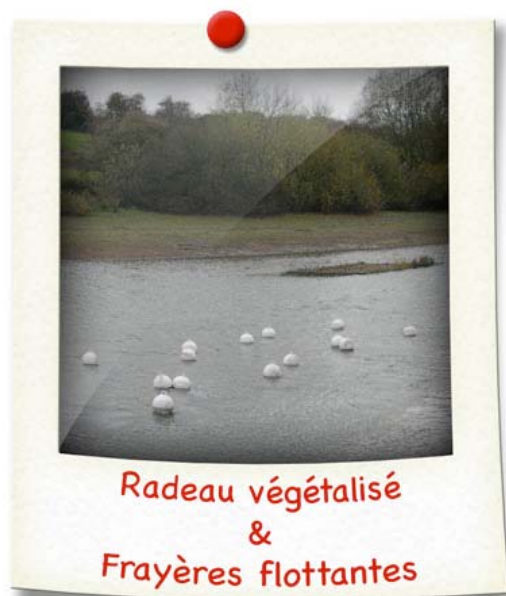
Le dossier relatif à la pollution de la Sambre qui a fait l'objet d'un dépôt de plainte avec constitution de partie civile est toujours à l'instruction à Charleroi. Les différents dossiers ont été suivis en 2010, notamment à travers des réunions chez notre avocat dans ces affaires, Maître A. DENIS.

La pollution de la Dendre a abouti en 2010 par une conciliation et un règlement amiable avec la Sucrerie Tirlemontoise. Si l'on peut se réjouir de la reconnaissance du dommage et de sa tentative de compensation financière par le pollueur, il reste néanmoins un travail conséquent pour sensibiliser certains parquets aux infractions environnementales.



**Suivi des frayères artificielles flottantes
et installation de radeaux végétalisés sur le complexe des Lacs de l'Eau d'Heure**

(Subvention « Frayères »)

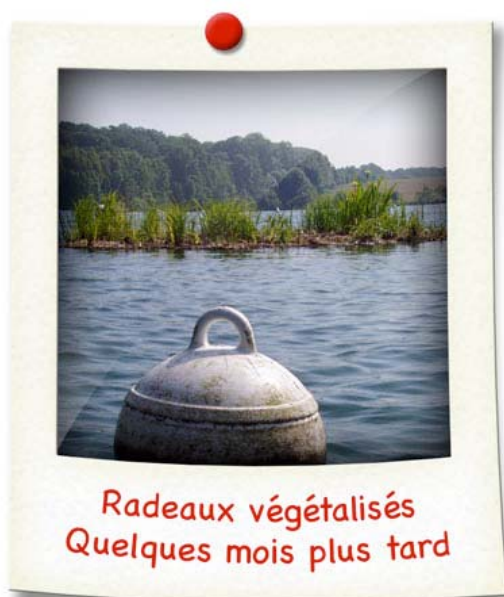


Les frayères artificielles flottantes (76 m²) ont été mises en place dans les anses du lac de la Plate Taille le 12 mars 2010. La position des frayères a été déterminée grâce à l'expérience des années antérieures. Cette mise en place tardive des frayères s'explique par le prolongement des périodes de gel et la persistance de la glace sur les anses du lac.

Un suivi régulier a été réalisé afin d'obtenir une estimation du colmatage, un nettoyage des frayères en présence d'un colmatage important, d'effectuer des mesures de la qualité physico-chimique de l'eau et d'assurer le relevé des pontes éventuelles.

En 2010, quelques milliers d'œufs de brochet ont été observés durant les mois d'avril-mai sur les frayères. La détermination de l'espèce a été possible grâce à l'incubation d'œufs ex-situ à la Maison wallonne de la pêche. Le démontage et le nettoyage des frayères artificielles ont eu lieu les 3 et 4 novembre 2010.

En 2009, la Maison wallonne de la pêche, avec le soutien de l'ADPPLEH, a installé 80 m² (4 x 20m²) de radeaux végétalisés sur le lac de la Plate Taille à proximité immédiate des frayères artificielles flottantes. Le chevelu racinaire constitue un milieu de protection idéal pour les larves de poisson. Ces radeaux sont constitués de structures modulaires (2 m x 1 m) en polyéthylène basse densité recyclé et recyclable. Des mousses intégrées dans les modules assurent la flottaison. Les végétaux palustres et héliophytes, puisant leurs ressources uniquement dans l'eau, sont implantés dans une natte en fibres de coco suffisamment lâche pour permettre le développement du système racinaire. L'ensemble est ancré au fond par l'intermédiaire de lests en béton. Des filets anti cormorans sur une profondeur de 50 cm et des grilles en métal pour protéger les plantules des canards ont également été apposés sur une des quatre îles.

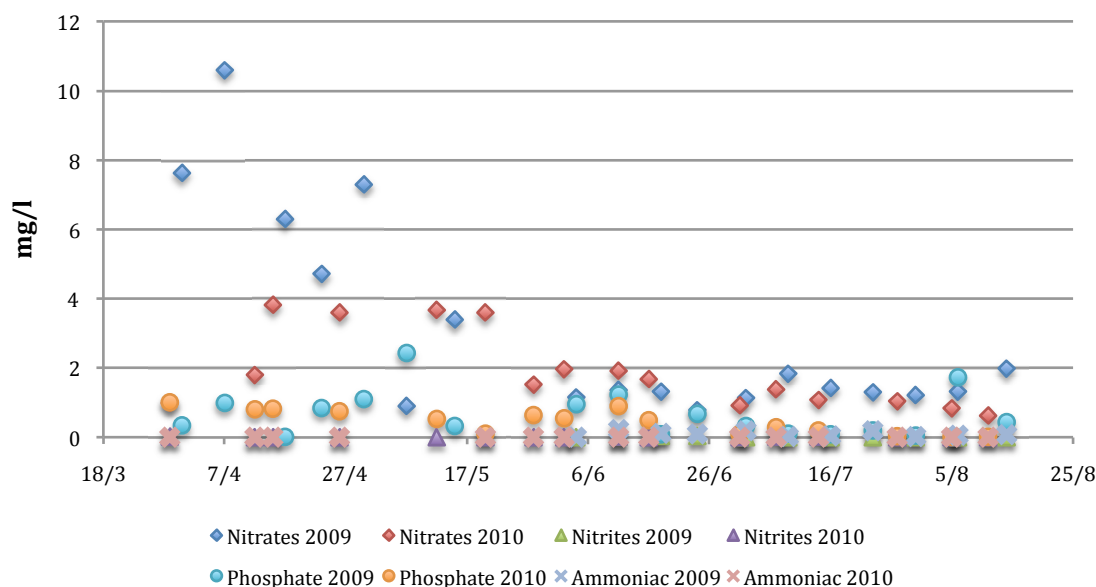


A l'inverse des frayères, les radeaux végétalisés sont installés de manière permanente sur le lac. Dans le courant de l'hiver 2009-2010, une tempête a provoqué la dérive des radeaux. Les radeaux endommagés (40 m²) ont donc dû être soustraits du plan d'eau.

Parallèlement au suivi hebdomadaire des frayères, des analyses d'eau ont été menées, soit sur place (pH, température, oxygène dissous, turbidité), soit dans les locaux de la Maison wallonne de la pêche pour les mesures réalisées en spectrophotométrie (nitrates, nitrites, phosphates, ammoniac). Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de ces paramètres au cours de l'année et comparent les valeurs de 2009 et 2010.



Suivi des caractéristiques chimiques de l'eau du lac de la Plate Taille



L'équipe de la Maison wallonne de la pêche

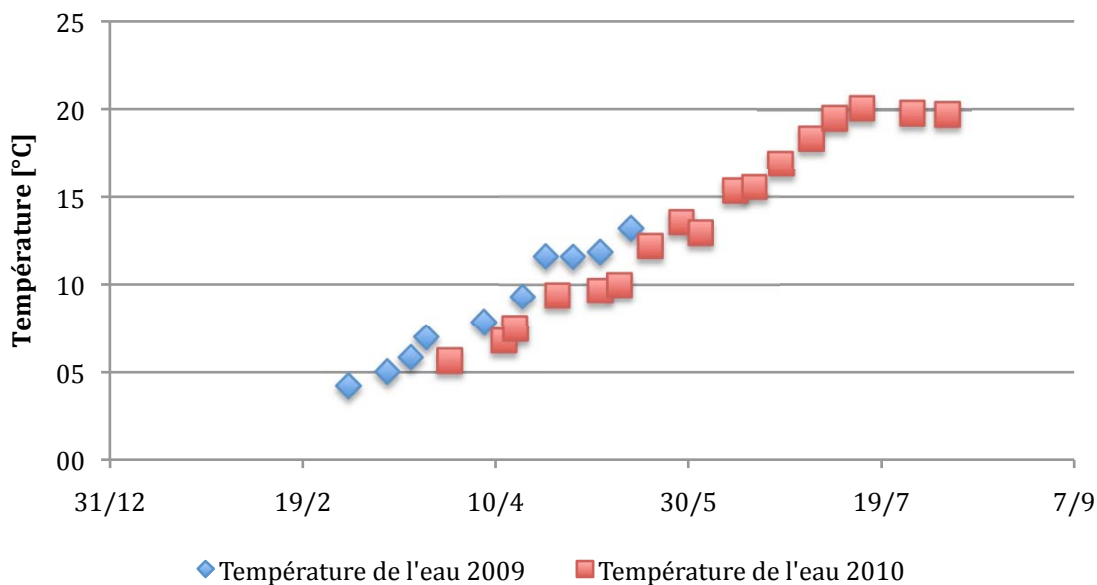
Bertrand Hoc - Chargé de missions

(Subvention Direction Cours d'eau non navigables « Frayères »)

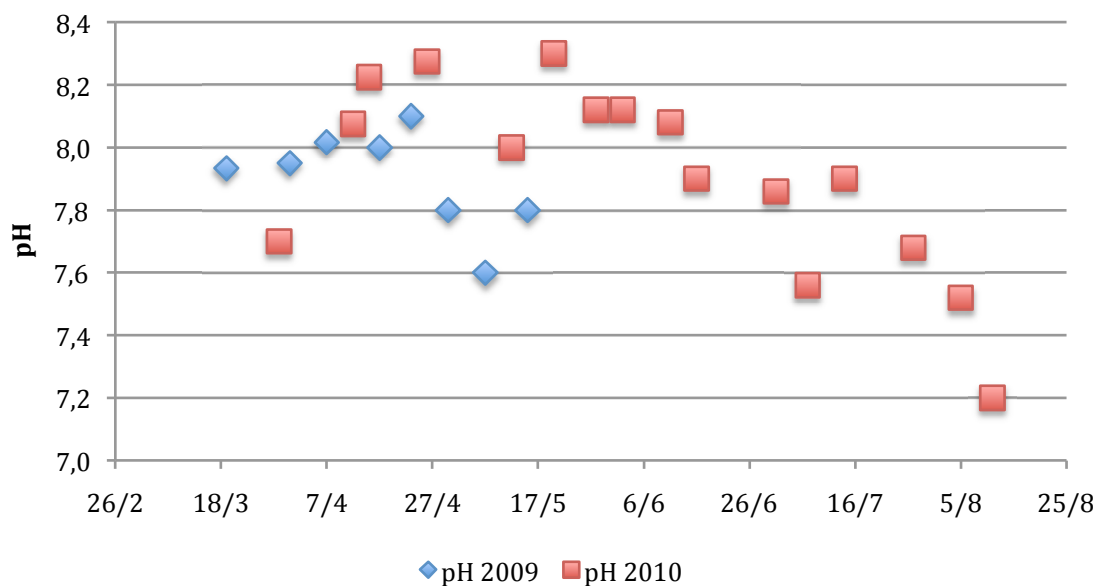


Bertrand Hoc, Bio ingénieur a été engagé à l'association en octobre 2010 afin d'assurer le suivi scientifique du projet d'optimisation des frayères artificielles flottantes et le suivi régulier des radeaux végétalisés. Dans le cadre de ce projet, il sera amené à suivre les éventuelles pontes sur les structures mises en place ainsi que le développement des alevins. Des essais de végétalisations des zones de marnage sont prévues. En outre, il assure la promotion des actions réalisées dans le cadre de cette subvention et informe les pêcheurs par le biais de la Société de pêche (ADPPLEH) et la Fédération des sous bassins de la Sambre et de l'Oise des résultats des expériences menées.

Suivi de la température de l'eau du lac de la Plate Taille



Evolution du pH de l'eau du lac de la Plate Taille



Campagne Biodiversité 52 du SPW

A l'occasion de l'année internationale de la biodiversité, le Service Public de Wallonie a lancé, cette année, la campagne Biodiversité 52. Cette campagne a pour but de promouvoir la biodiversité en sensibilisant, chaque semaine, le public à un thème différent relatif à la biodiversité wallonne.

Dans le cadre de cette campagne, les outils développés par l'association en rapport avec la diversité au sein des espèces piscicoles ont été mis à l'honneur à l'occasion de la semaine consacrée à l'ichtyofaune : fiches poissons, courts métrages sur les poissons de Wallonie... ont été présentés à un large public.



Formations complémentaires du personnel

Bibliothèque

VI. GESTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

Formations complémentaires du personnel

Au cours de l'année 2010, Mademoiselle Bérengère ENGLEBIN a suivi les recyclages en premier secours à la Croix-Rouge de Belgique afin de conserver son certificat de secouriste d'entreprise. L'assistante de la Maison wallonne de la pêche a aussi suivi la formation de Formateurs de pêche organisé par l'asbl afin d'étayer ses connaissances de la pratique de la pêche, des habitats aquatiques et de leur faune et flore associées.

Messieurs Thomas CONSTANT et Frédéric DUMONCEAU ont suivi deux journées de formation à Paris consacrées aux techniques douces en génie végétal pour la lutte contre l'érosion et pour l'aménagement des berges. Ils ont eu l'occasion de suivre un séminaire consacré aux nouvelles technologies d'inventaire de la faune (aquatique).

Monsieur Thomas CONSTANT a suivi un séminaire consacré aux plantes invasives.

Monsieur Frédéric DUMONCEAU a suivi deux ateliers en communication organisés par le Centre d'étude de la communication (CECOM) à Louvain-la-Neuve :

- Communiquer avec les médias – Les relations avec la presse.
- La communication associative – Ses enjeux, ses outils.

Bibliothèque

Le projet de mise en place d'une bibliothèque thématique sur la pratique de la pêche, les poissons et les milieux aquatiques a pris un retard considérable car la mise en place de cette bibliothèque était liée à la réalisation des travaux prévus dans le bâtiment. De nombreux ouvrages ayant été acquis au fil des années, il est dommage de ne pas pouvoir en faire profiter le public d'autant que des demandes de consultations de livres parviennent, désormais, régulièrement à l'association. Dans ce contexte, il a été décidé de mettre en place la bibliothèque sans plus attendre les futurs travaux.

Du mobilier a été acquis, la base de données des ouvrages a été mise à jour et les livres ont été identifiés, répertoriés et classés afin d'en faciliter l'accès. Ce travail considérable a pu être rapidement concrétisé grâce au soutien de Caroline TOMASI qui a apporté son expérience pour élaborer le classement des livres.

Perspectives 2011

Les ouvrages seront protégés et rangés dans le mobilier acquis à cette fin. Les ouvrages pourront être consultés sur place. Dans un premier temps, la bibliothèque sera accessible sur rendez-vous afin de pouvoir gérer le temps consacré à cette nouvelle activité.